

**2021**

**Saison cyclonique  
1<sup>er</sup> juin - 30 novembre**

# Êtes-vous bien protégé en cas de cyclone ?

**MÉTÉO**

**LES MESURES DE PROTECTION  
DE LA POPULATION**

**JE PROTÈGE MA MAISON**

**JE ME PRÉPARE**

**Soualiga Post.com**

instructions  
in English  
inside





TOUT LE  
NÉCESSAIRE  
POUR VOTRE  
PISCINE !



PISCINES • SPA • POMPES • SURPRESSEURS  
STÉRILISATION U.V. • TRAITEMENTS DE L'EAU

# Aquatec



by



ZAC DE BELLEVUE

ET BIENTÔT  
À HOPE ESTATE

0590 87 24 24



PARTIE 1

# MÉTÉO

🌀 PAGES 3-4

SAISON 2021

🌀 PAGES 5-6

NOMS DES CYCLONES :  
UNE NOUVEAUTÉ EN 2021

🌀 PAGES 7-8

BILAN SAISON 2020

🌀 PAGE 9

SAISON 2020  
AILLEURS DANS LE MONDE

🌀 PAGES 10-12

COMMENT SE FORME  
UN CYCLONE ?

🌀 PAGE 13

LE  
**SAVIEZ-  
VOUS** ?

cliquez sur le  
numéro de page  
pour accéder  
directement  
à l'article

# SAISON 2021

## MALGRÉ DES INCERTITUDES, ELLE POURRAIT « ÊTRE PLUS ACTIVE QUE LA NORMALE »

L'activité cyclonique est estimée chaque année par les scientifiques en fonction de deux principaux phénomènes : El Niño/La Niña et températures de surface de l'Océan Atlantique.

### ■ El Niño, La Niña

L'Océan Pacifique tropical montre «une température de surface de la mer proche de la normale» ; il «est de nouveau en configuration neutre de l'oscillation australe ENSO, après un événement La Niña d'intensité modérée entre août 2020 et février 2021», rapporte Météo France. «Comme c'est souvent le cas à la sortie d'un événement El Niño ou La Niña, il y a une certaine dispersion (ou incertitude) concernant les prévisions au cœur de la saison cyclonique, les dernières prévisions multi-ensembles qui datent de mai, étant partagées entre un possible retour vers La Niña et la poursuite de la phase neutre, jugée pour le moment la plus probable», poursuit Météo France qui favorise «le scénario neutre ».

### Rappel des corrélations habituelles

Phase El Niño  
= réduction de l'activité cyclonique.

Phase La Niña  
= activité cyclonique supérieure aux normales.

Phase neutre ou incertaine  
= prévisibilité faible.

### L'Oscillation Nord-Atlantique, qu'est-ce que c'est ?

L'oscillation nord-atlantique est un phénomène atmosphérique et océanique qui concerne principalement l'Atlantique Nord. On parle d'oscillation parce qu'il y a un va-et-vient, dans la direction Nord-Sud, d'air au-dessus des régions arctiques et islandaises vers la ceinture subtropicale près des Açores et de la péninsule ibérique. Ce va-et-vient de masse a pour conséquences :

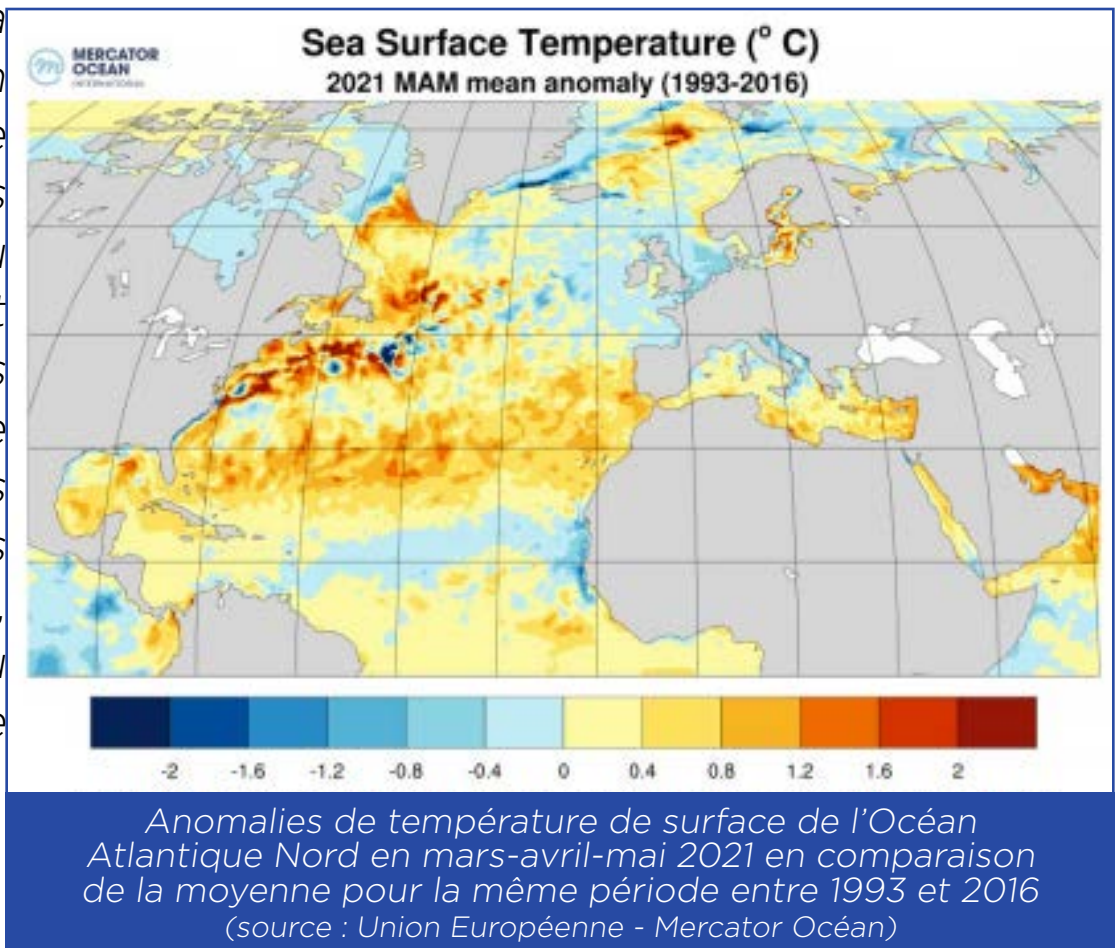
- des changements de la pression au sol (donc de l'intensité et de la position de l'anticyclone des Açores et des dépressions d'Islande et de Sibérie), de telle façon que quand la pression est plus élevée dans la ceinture subtropicale, elle est moins élevée au pôle, et réciproquement (comme un balancier) ;
- des variations des vents d'ouest moyens ;
- des influences sur le climat (températures, précipitations) tout autour du bassin atlantique, et tout particulièrement sur l'Europe.
- l'oscillation nord-atlantique est souvent caractérisée par un indice, l'indice NAO.

(Source : Ifremer)



## ■ Températures de surface de l'Océan Atlantique

«Depuis plusieurs mois, la configuration de l'Océan Atlantique est caractérisée par des anomalies froides des températures superficielles au large de l'Europe de l'Ouest ainsi qu'une partie des latitudes tropicales entre l'Afrique de l'Ouest et les Antilles, mais surtout des anomalies chaudes sur la majeure partie du bassin, particulièrement au niveau du Gulf Stream au large de la côte Est des États-Unis et sur la quasi intégralité de l'Atlantique Nord subtropical », rapporte Météo France.



Les températures restent légèrement plus chaudes que la normale en moyenne dans le Nord de l'Atlantique tropical de façon quasi-ininterrompue depuis plus d'un an. «Les prévisions de Météo-France suggèrent des températures légèrement plus chaudes que la normale sur l'ensemble du bassin pour le pic de la saison cyclonique d'août à octobre », ce qui signifierait une saison cyclonique plus active que la normale.

En mai, le modèle de prévision saisonnière du Centre Européen (ECMWF) prévoit « une activité cyclonique significativement supérieure à la moyenne 1993-2020 sur l'Atlantique tropical ». Le nombre total de cyclones nommés est estimé entre 12 et 20, dont 6 à 11 ouragans, 2 à 6 d'entre eux pouvant être majeurs. «Bien que le nombre annuel de cyclones ait nettement augmenté depuis le milieu des années 90, les prévisions pour cette saison 2021 dépassent également les moyennes des 10 et 20 dernières années», souligne Météo France. Mais de rester prudent : «les incertitudes associées à ces prévisions sont encore importantes à cette période de l'année ». Météo France retient toutefois « comme scénario le plus probable une saison 2021 plus active que la normale ».

### A retenir

- Début juin, la saison cyclonique 2021 s'annonce plus active que la normale :
- ENSO : phase neutre, avec la probabilité d'un nouvel événement La Niña qui pourrait contribuer à une saison plus active que la normale.
  - Températures de l'Océan Atlantique : supérieures aux normales, pouvant promouvoir une saison plus active que la normale.
  - Prévisions de tempêtes tropicales : un nombre de cyclones supérieur à la normale.

# NOMS DES CYCLONES : UNE NOUVEAUTÉ EN 2021

«**L**es tempêtes (cyclones tropicaux) ont commencé à être baptisées pour faciliter leur identification dans les messages d'alerte. En effet, on pensait que les noms étaient bien plus faciles à mémoriser que les nombres ou les termes techniques. L'expérience montre que l'utilisation de prénoms courts et distinctifs permet de communiquer plus rapidement à l'écrit et à l'oral en faisant moins d'erreurs qu'avec les anciennes méthodes compliquées d'identification des latitudes et longitudes. Ces atouts sont particulièrement avantageux pour l'échange d'informations détaillées sur les tempêtes entre des centaines de stations, bases côtières et navires en mer très dispersés», explique l'organisation météorologique mondiale (OMM). Tous les ans les phénomènes sont ainsi baptisés avec des prénoms compréhensibles dans plusieurs langues figurant sur des listes.

Six listes ont été constituées comprenant 21 prénoms chacune. Elles sont reprises cycliquement tous les six ans, la liste de 2020 était celle de 2014, celle de 2021 est donc celle de 2015. Les prénoms masculins et féminins alternent, en sachant que les Q, U, X, Y et Z ne sont pas utilisées car il est difficile de trouver des prénoms. Les listes sont proposées par les services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) des membres de l'OMM d'une région donnée, puis approuvée par les organismes régionaux compétents en matière de cyclones tropicaux lors de leurs sessions annuelles ou biennales.

«Si un cyclone a engendré de nombreuses victimes et/ou provoqué d'importants dégâts, son prénom est retiré de la liste par le Comité des Ouragans de la Région. Il est alors remplacé par un autre du même genre, débutant par la même lettre et si possible de la même origine linguistique (anglophone, hispanophone, francophone)», explique Météo France. C'est ainsi qu'on ne retrouvera plus les prénoms David, Gilbert, Hugo, Irma, Katrina, Luis, Maria, Lenny, Sandy ou Dean. Ainsi, Sandy a été remplacée par Sara ; Harvey, Irma, Maria et Nate ont été remplacés respectivement par Harold, Idalia, Margot et Nigel dans la liste de 2023 par les membres du Comité des Ouragans qui s'est tenu en Martinique en avril 2018.

## La liste des noms 2020

Arthur	Paulette	Kappa
Bertha	Rene	Lambda
Cristobal	Sally	Mu
Dolly	Teddy	Nu
Edouard	Vicky	Xi
Fay	Wilfred	Omicron
Gonzalo	Alpha	Pi
Hanna	Beta	Rho
Isaias	Gamma	Sigma
Josephine	Delta	Tau
Kyle	Epsilon	Upsilon
Laura	Zeta	Phi
Marco	Eta	Chi
Nana	Theta	Psi
Omar	Iota	Omega



## ■ Ce qui change en 2021

Quand la liste de prénoms est épuisée, on utilise des prénoms issus de l'alphabet grec (Alpha, Beta, Gamma, Delta, Epsilon, Zeta, Eta, Theta, etc.). Cette situation s'est produite à deux reprises. «La première fois, il s'agissait de l'année record de 2005, marquée par plusieurs ouragans dévastateurs, tels que Katrina, Rita et Wilma, dont les noms ont tous été retirés. Il a ainsi été nécessaire de recourir à six

noms de l'alphabet grec. La deuxième fois, en 2020, une nouvelle année record, 30 tempêtes tropicales ont été baptisées, dont neuf avec des lettres de l'alphabet grec, y compris les ouragans dévastateurs Eta et Iota », commente l'OMM.

Mais cette année, il a été décidé de ne plus avoir recours à des prénoms issus de l'alphabet grec mais à des noms supplémentaires.

### La liste des noms 2021

Ana, Bill, Claudette, Danny, Elsa, Fred, Grace, Henri, Ida, Julian, Kate, Larry, Mindy, Nicholas, Odette, Peter, Roser, Sam, Teresa, Victor, Wanda

Noms supplémentaires pour le bassin Atlantique

Adria, Braylen, Caridad, Deshawn, Emery, Foster, Gemma, Heath, Isla, Jacobus, Kenzie, Lucio, Makayla, Nolan, Orlanda, Pax, Ronin, Sophie, Tayshaun, Vivinia, Will.



# BILAN SAISON 2020

## SAISON 2020, SAISON DE TOUS LES RECORDS

«*La saison des ouragans 2020 a été l'une des plus difficiles qu'ait connu le Programme des cyclones tropicaux de l'OMM en 40 ans d'existence*», a annoncé le Secrétaire général de l'organisation météorologique mondiale (OMM), Petteri Taalas, lors de la session annuelle du Comité des ouragans de l'Organisation météorologique le 15 mars dernier à Genève en Suisse.

La saison des ouragans 2020 dans l'Atlantique Nord a battu tous les records avec 30 phénomènes ont été baptisées, dont 13 ouragans et 6 ouragans majeurs, qui ont touché directement de nombreux pays de la mer des Caraïbes et du golfe du Mexique. 10 phénomènes ont été nommés pour le seul mois de septembre.

2020 a été la cinquième année consécutive avec une activité au-dessus de la moyenne et la sixième avec un début de saison avant le 1er juin. La dernière tempête de la saison, Iota, a été très intense, atteignant la catégorie 5 avant de toucher terre en Amérique centrale.

Le National hurricane center de Miami a émis 639 d'avis et d'alertes, soit près du double de la moyenne. 223 missions de surveillance des trajectoires et d'intensité des cyclones tropicaux ont été réalisées par les avions de reconnaissance des ouragans de l'armée de l'air des États-Unis et de l'Administration américaine pour les océans et l'atmosphère (NOAA). 102 traversées de murs de l'œil ont été effectuées.



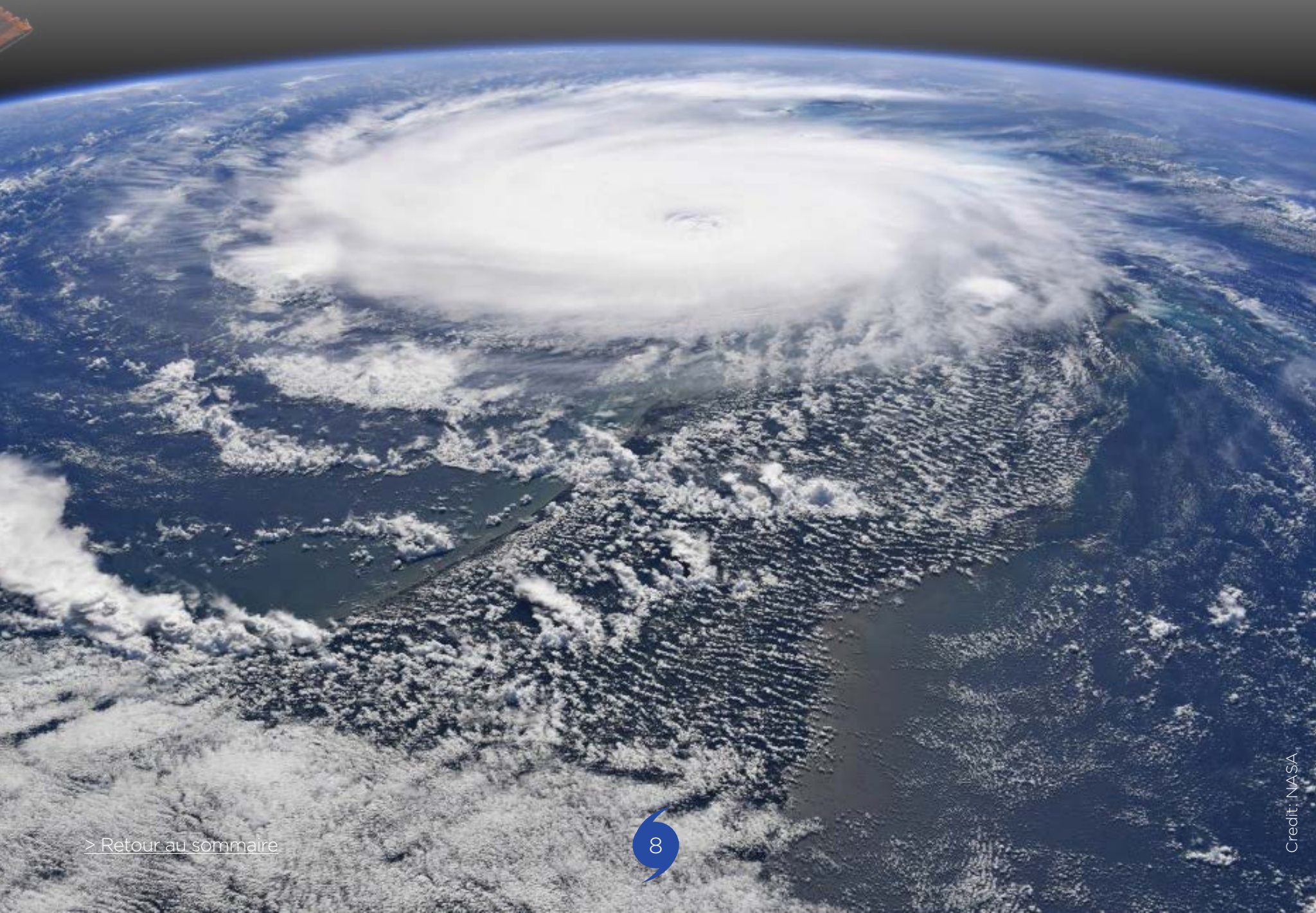
Iota, dernier phénomène de la saison  
(crédit photo NOAA).



## LES ÎLES FRANÇAISES N'ONT PAS ÉTÉ IMPACTÉES

« Dans la lignée de 2018 et 2019, l'arc antillais a été chanceux et n'a pas vu passer d'ouragan durant cette saison, malgré la forte activité », commente Météo France. « Durant le pic habituel de la saison en septembre, aucun des 10 cyclones nommés n'est venu à proximité. Les naissances au large de l'Afrique, puis les remontées vers le centre de l'Atlantique ont même limité le passage d'ondes tropicales et le mois de septembre a été finalement calme et ensoleillé, avec de nombreux jours de panne d'alizé », précise Météo France. « Le seul épisode cyclonique d'intérêt pour les îles françaises fut le passage de la tempête tropicale modérée Laura qui s'est traduit par des pluies localement intenses (mais sans cumuls très importants) accompagnées de rafales entre 80 et 100km/h sur l'ensemble de nos territoires », rapporte-t-il.

En revanche, douze tempêtes ont touché terre aux États-Unis d'Amérique, dépassant ainsi le précédent record qui s'établissait à neuf. L'ouragan Laura a atteint une intensité de catégorie 4 et a touché terre le 27 août dans l'ouest de la Louisiane, provoquant d'importants dégâts et des pertes économiques estimées à 19 milliards de dollars américains.





# SAISON 2020 AILLEURS DANS LE MONDE

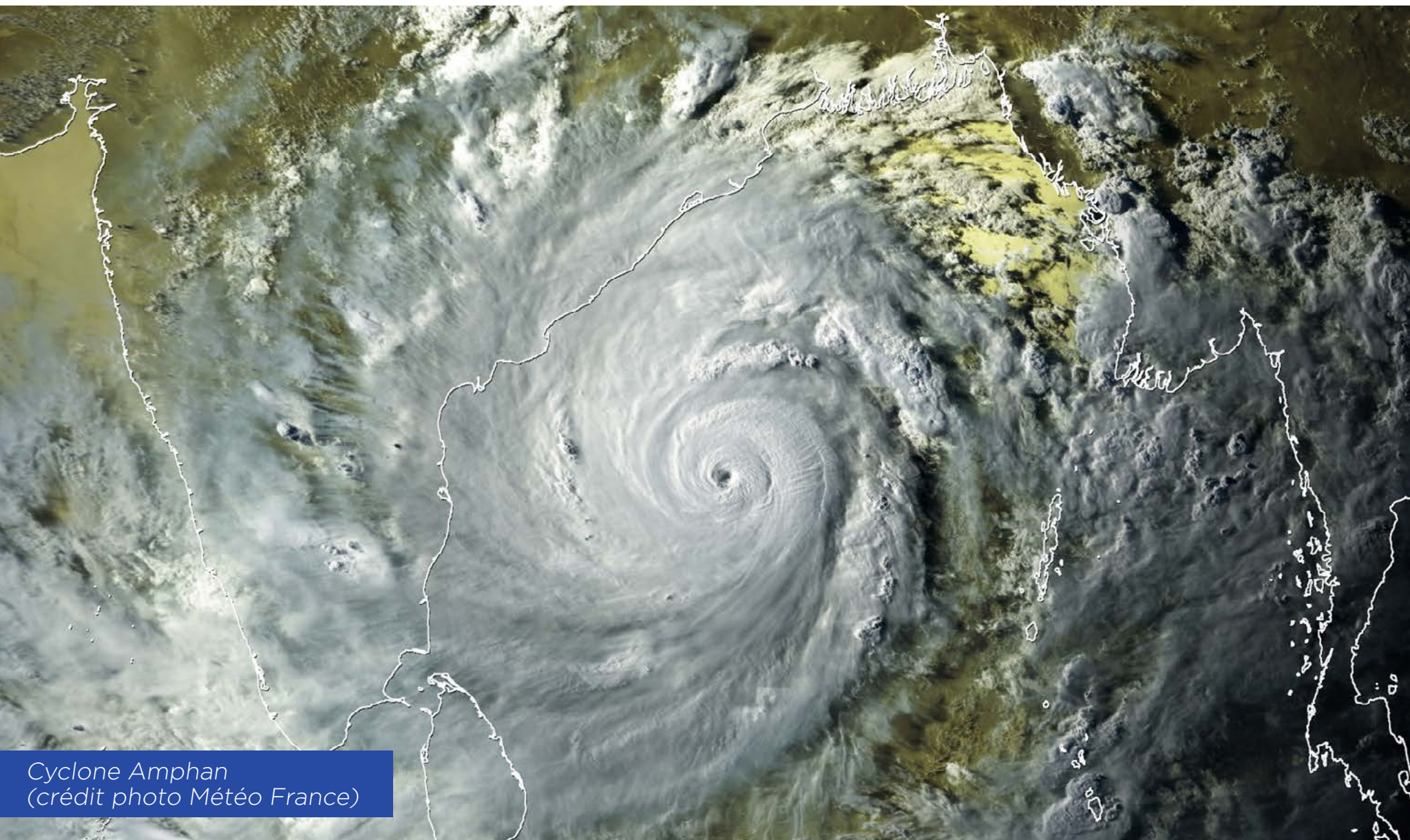
**L**e cyclone *Amphan*, qui a touché terre le 20 mai près de la frontière entre l'Inde et le Bangladesh, a été le cyclone tropical le plus coûteux jamais enregistré dans le nord de l'océan Indien, avec des pertes économiques en Inde estimées à environ 14 milliards de dollars américains.

Le système tropical le plus violent de la saison a été le typhon Goni (Rolly). Il a traversé le nord des Philippines le 1er novembre avec une vitesse de vent moyenne sur 10 minutes de 220 km/h (ou plus) lorsqu'il a touché terre, ce qui représente l'un des atterrages les plus intenses jamais enregistrés.

Le cyclone tropical Harold a durement frappé les îles du nord de Vanuatu le 6 avril, touchant environ 65 % de la population et provoquant également des dégâts aux Fidji, aux Tonga et dans les îles Salomon.

La tempête Alex, début octobre, s'accompagnait de vents extrêmes qui ont touché l'ouest de la France, avec des rafales atteignant 186 km/h, ainsi que de fortes pluies qui se sont abattues sur de vastes régions.

(source : organisation météorologique mondiale)



Cyclone Amphan  
(crédit photo Météo France)



# COMMENT SE FORME UN CYCLONE ?

Un cyclone est un phénomène tourbillonnaire de pression centrale très basse. Il se déplace à une vitesse moyenne de 20 à 30 km/heure. La dépression se forme lorsque des masses d'air chaud s'élèvent au-dessus de la mer dans des conditions spécifiques. Le mouvement circulaire du phénomène est assuré par l'énergie produite par l'évaporation rapide de l'eau de mer. Et c'est ce mouvement de rotation qui déclenche les vents violents.

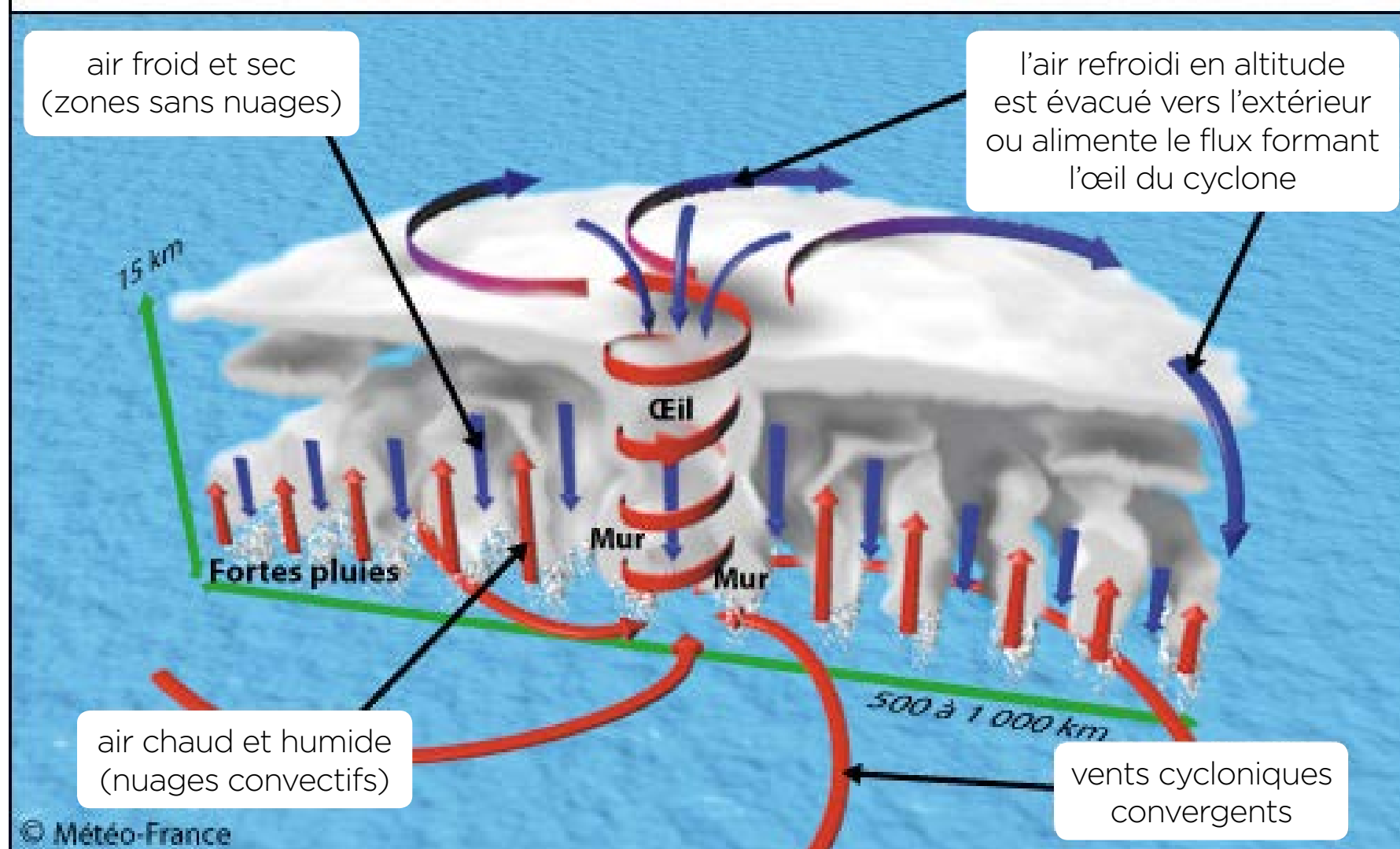
Dans l'hémisphère Nord les cyclones tournent dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et inversement dans l'hémisphère Sud.

Le centre du cyclone est appelé œil ; c'est une zone d'accalmie. Par contre, la zone autour est constituée de cumulonimbus dont le sommet atteint 12 à 15 km d'altitude. Ce «mur» de nuages produit les effets les plus dévastateurs : les vents y soufflent jusqu'à 300 km/h et les pluies y sont diluviennes.

*La différence entre ouragan, cyclone et typhon*

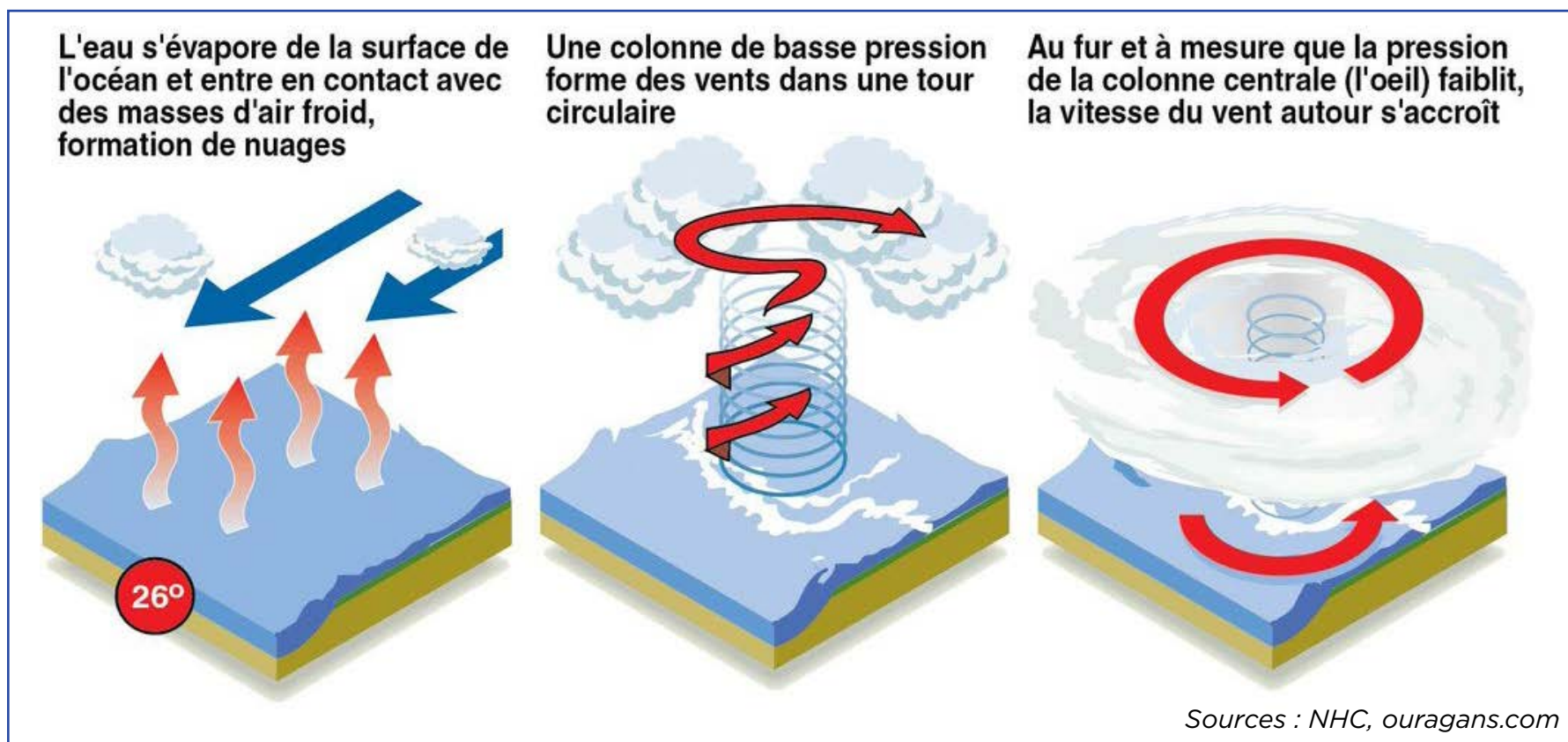
D'un point météorologique, il n'y en a aucune. Il s'agit de différentes appellations selon la zone géographique. Ainsi, on emploie généralement le terme de cyclone dans l'océan Indien et le Pacifique Sud, d'ouragan dans l'Atlantique Nord, le Pacifique Nord-Est et celui de typhon en Asie et dans le Pacifique Nord-Ouest.

Coupe verticale d'un cyclone de l'hémisphère Nord

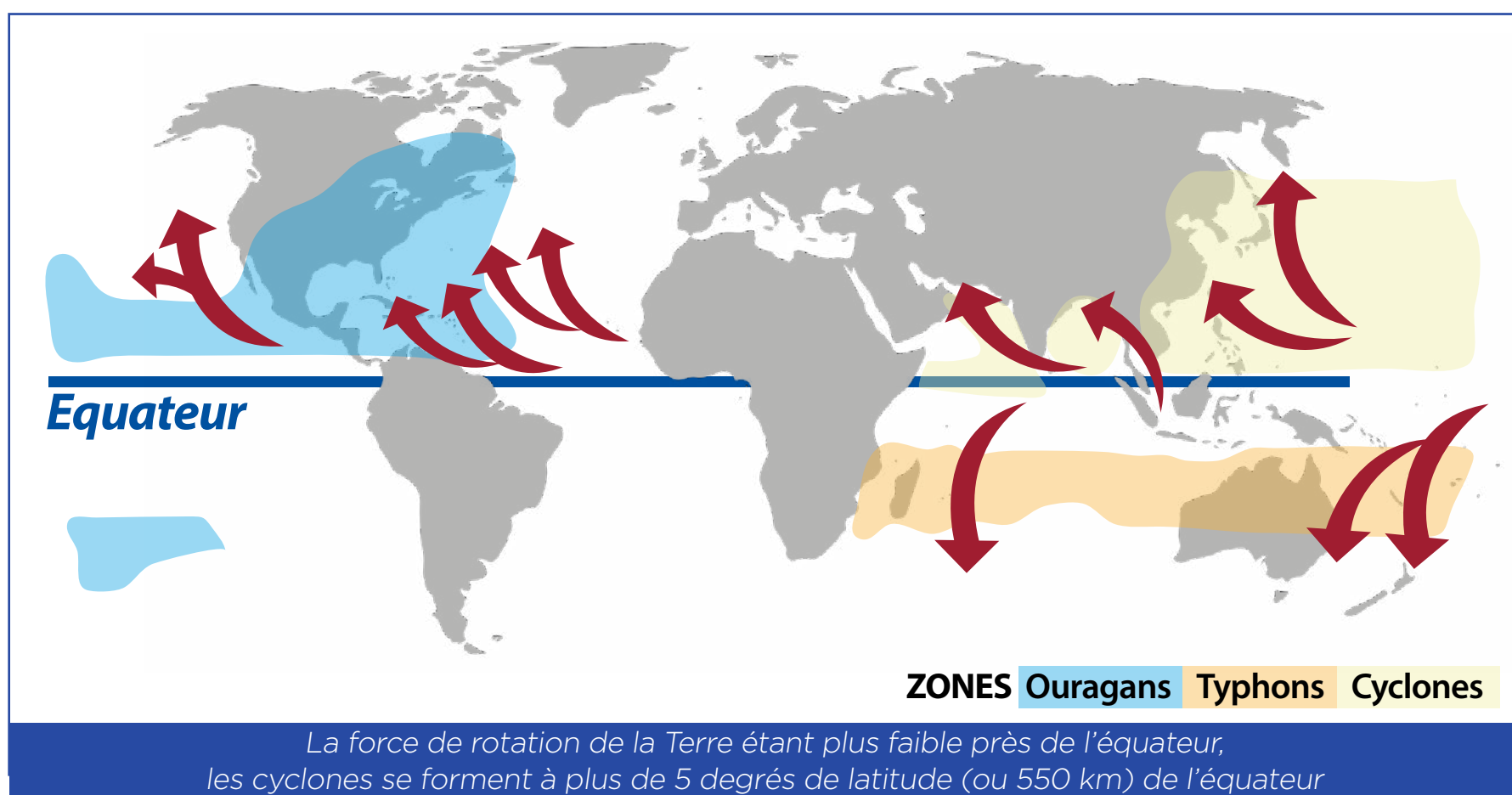




## LES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT D'UN CYCLONE :



- La température de l'océan est élevée dans les soixante premiers mètres, au minimum 26,5°C ce qui favorise une évaporation intense ainsi que des transferts d'humidité de l'océan vers l'atmosphère.
- La température atmosphérique doit diminuer rapidement avec l'altitude. L'air qui s'élève étant très humide, il génère une forte condensation lorsqu'il se refroidit en altitude, qui crée des gouttelettes d'eau.
- Le phénomène doit être suffisamment éloigné de l'Équateur pour prendre de l'ampleur ; trop près, la force de Coriolis est quasi nulle.





## 5 CLASSES SELON LA FORCE DES VENTS

Les cyclones sont classés en 5 catégories selon la force de leurs vents ou l'échelle de Saffir-Simpson.



### CATÉGORIE 1

Vents de 119 à 153 km/h  
Vagues 1,5 à 2 m  
Dégâts mineurs à moyens.



### CATÉGORIE 2

Vents de 154 à 177 km/h  
Vagues 2 à 2,5 m  
Gros dommages, arbres arrachés.



### CATÉGORIE 3

Vents de 178 à 209 km/h  
Vagues 2,5 à 4m  
Graves dégâts aux constructions non-renforcées, toits arrachés.



### CATÉGORIE 4

Vents de 210 à 249 km/h  
Vagues 4 à 5,5 m  
Graves dégâts sur la côte et à l'intérieur des terres.



### CATÉGORIE 5

Vents de 250 km/h et plus  
Vagues plus de 5 m  
Phénomène rare et très dangereux.  
Évacuation de la population.

La différence  
entre dépression,  
tempête et cyclone

On distingue ainsi  
3 classes de phénomènes  
cycloniques :

● **dépression tropicale**  
le vent est inférieur  
à 63 km/h

☪ **tempête tropicale**  
le vent est entre  
63 et 117 km/h

☪ **cyclone**  
le vent est au-delà  
de 117 km/h



# LE SAVIEZ-VOUS



## LES + GROSSES CATASTROPHES

Selon l'*Atlas* de la mortalité et des pertes économiques dues aux phénomènes extrêmes liés au temps, au climat et à l'eau, trois des dix plus grandes catastrophes mondiales en termes de décès sont attribuées aux cyclones tropicaux au cours des 50 dernières années.

Les décès enregistrés lors de ces trois événements représentent 43 % du total des décès des dix plus grandes catastrophes.

En outre, l'Atlas indique que les cyclones tropicaux sont à l'origine de sept des dix plus grandes catastrophes en termes de pertes économiques et de 82 % des pertes économiques totales de l'ensemble des dix plus grandes catastrophes. Six de ces catastrophes se sont produites aux États-Unis. (source : OMM)



## SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE

Dans les Caraïbes, près de 30 millions de personnes devraient bénéficier de trois activités pilotes, dont l'élaboration d'un plan opérationnel pour les risques hydrométéorologiques et le passage à des prévisions axées sur les impacts (c'est-à-dire qui renseignent sur ce que le temps fera plutôt que sur ce qu'il sera). (source : OMM)





PARTIE 2

# LES MESURES DE PROTECTION DE LA POPULATION

🌀 PAGE 16

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT GIBBS

🌀 PAGE 17

LE PLAN TERRITORIAL DE SAUVEGARDE, MAILLON LOCAL DE LA SÉCURITÉ CIVILE

🌀 PAGES 18-19

EN CAS D'ALERTE : QUI FAIT QUOI À LA COLLECTIVITÉ ?

🌀 PAGES 20-22

LES ABRIS CYCLONIQUES

🌀 PAGES 23-25

LES NIVEAUX D'ALERTE CYCLONIQUE ET CONSIGNES

🌀 PAGE 26

RECEVOIR LES ALERTES PAR SMS

*cliquez sur le numéro de page pour accéder directement à l'article*



À votre service depuis plus de 10 ans

# Caraiibes Diesel Services

N'ATTENDEZ PAS D'ÊTRE DANS LE NOIR  
POUR VOUS ÉQUIPER



**GROUPE  
ÉLECTROGÈNE DIESEL**



TERRESTRE FIXE  
de 12 à 12000 KW



**0690 76 96 52**

[info@caraiibesdiesel.com](mailto:info@caraiibesdiesel.com)

À droite avant le pont de Sandy Ground (en venant de Marigot)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

**[www.caraiibesdiesel.com](http://www.caraiibesdiesel.com)**

Dépannages  
et assistance

**24h/24**



# LE MESSAGE DU PRÉSIDENT GIBBS



## « LA VIGILANCE DOIT ÊTRE LE MAÎTRE MOT »

Comme chaque année, l'ouverture de la saison cyclonique, le 1er juin, nécessite une prise de conscience individuelle et collective qui doit conduire chacun d'entre nous à une préparation mi-

nutieuse des foyers, habitations et des réserves en cas d'ouragan.

Si les Saint-Martinois sont parfaitement au fait de la culture du risque et de l'importance de se préparer chaque année, les nouveaux venus doivent se montrer particulièrement attentifs aux consignes des autorités et se tenir régulièrement informés. Je vous invite d'ores et déjà à prendre connaissance des niveaux d'alerte cyclonique et des consignes en cas de phénomène cyclonique.

Chaque année, la Collectivité et la préfecture mettent tout en œuvre conjointement pour sensibiliser le public. Il convient donc pour chacun d'entre vous de connaître les risques, les niveaux d'alerte, les consignes de sécurité et les réserves à prévoir. Les professionnels sont également invités à prendre les mesures de protection nécessaires pour préserver leur activité.

Les premiers mois de la saison cyclonique (juin et juillet) sont décisifs car c'est à cette période qu'il convient de bien se préparer. Dès le mois de juin, il faut donc commencer à nettoyer les jardins, évacuer les encombrants pouvant devenir des projectiles en cas de vents violents, vérifier et renforcer les toitures, curer les gouttières, prévoir les réserves alimentaires et de matériel nécessaires.

Je demande donc à chacun d'entre vous d'être attentif aux préparatifs et de prendre connaissance des consignes de sécurité. La saison démarre le 1er juin et s'achève le 30 novembre, dans ce laps de temps, la vigilance doit être le maître mot.

Je rappelle qu'en cas de phénomène majeur, les populations vivant sur le littoral doivent tout faire pour se mettre en sécurité. L'évacuation vers des abris sûrs doit être privilégiée. A partir de l'alerte ROUGE, la Collectivité ouvre 7 abris cycloniques prééquipés avec une capacité d'accueil globale de 1500 places. Ces informations sont cruciales, chacun doit les connaître.

Je remercie les médias (presse et radios) qui contribuent aux actions d'information aux côtés des autorités locales, afin que les bons messages soient transmis. Je compte aussi sur nos partenaires publics et privés, les Conseils de quartier et les associations de terrain, pour relayer l'information à leur niveau.

Afin d'élargir les moyens d'information, la Collectivité a mis en place une alerte SMS pour prévenir les habitants des risques (cyclone - séisme - tsunami). J'invite chaque citoyen à s'inscrire sur le site internet de la Collectivité pour recevoir cette alerte. Vous trouverez sur notre site internet toutes les consignes et les informations utiles : [CLIQUEZ ICI !](#)

Préparez-vous, protégez-vous et soyez vigilants en toutes circonstances.



# LE PLAN TERRITORIAL DE SAUVEGARDE, MAILLON LOCAL DE LA SÉCURITÉ CIVILE

**P**ar arrêté, le nouveau plan territorial de sauvegarde (PTS) de Saint-Martin a été approuvé et appliqué le 22 mars 2020. Il définit *«l'organisation prévue par la COM pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus»*.

*«Le PTS est le maillon local de la sécurité civile. C'est un outil complémentaire et compatible aux plans d'organisation de la réponse de sécurité civile (plans Orsec) et renforce donc l'organisation générale des secours. Il regroupe l'ensemble des documents de compétence de la COM pour apporter une réponse de proximité à tout événement de sécurité civile»*, explique le président Daniel Gibbs.

Si le plan Orsec est déclenché par le préfet, le PTS l'est uniquement par le président de la COM. Il peut l'être pour faire face à un événement affectant une partie du territoire ou dans le cadre d'une opération de secours d'une ampleur particulière nécessitant une large mobilisation de moyens.

## **Le plan territorial de sauvegarde de Saint-Martin comprend 31 fiches actions classées en trois catégories :**

- 7 fiches «information» : carte des aléas, schéma général de l'alerte, zones de compétences géographiques, document d'information territorial des risques majeurs, etc.
- 10 fiches «gestion» : risques inondations/cyclonique, sismique, tsunami, sanitaire, échouage d'algues

sargasses, gestion post-événement naturel, etc.

- 14 fiches «contacts» : services de l'Etat, de la COM, hébergements touristiques, médias, entreprises diverses, personnes vulnérables, personnels de santé, destinataires des bulletins de Météo France, des alertes de la préfecture, etc.



instructions in English [click here](#)

## Schéma général de l'alerte

Dans la majorité des cas, l'alerte est envoyée au président de la Collectivité par le préfet via différents moyens selon l'évènement : appel téléphonique, mail, SMS. La diffusion de l'alerte comprend deux phases :

- L'alerte des membres de l'organisation territoriale,
- L'alerte des populations via les médias, des mégaphones, hauts-parleurs des véhicules de la police territoriale, etc.

*«L'alerte des populations consiste à faire adopter par les habitants un comportement adéquat pour se mettre en sécurité en appliquant les consignes, par exemple celles prévues par le DITRIM. Il faut ensuite l'informer de l'évolution de la situation, tout au long de l'évènement, puis de la fin du sinistre, une fois le danger écarté et les mesures d'accompagnement levées », explique la COM.*



# EN CAS D'ALERTE : QUI FAIT QUOI À LA COLLECTIVITÉ ?

**Les équipes opérationnelles de la Collectivité comprennent plus groupes : la cellule opérationnelle, le poste de commandement, l'équipe communication, les équipes d'intervention, l'équipe logistique, l'équipe juridique et financière, l'équipe administrative. Nous allons voir comment la cellule opérationnelle, le poste de commandement, l'équipe communication, les équipes d'intervention et l'équipe logistique traitent un message d'alerte reçu par le président de la COM.**

## CELLULE OPÉRATIONNELLE

Lorsqu'elle reçoit le message, elle déclenche l'alerte en interne, relaie l'information auprès des administrés et décide du déclenchement du plan territorial de sauvegarde. Elle doit aussi synthétiser et centraliser les informations qui lui sont communiquées par les différents responsables, diffuser aux différents responsables les consignes et informations reçues de la préfecture. Elle maintient aussi en permanence une liaison avec le centre opérationnel de la préfecture et conserve une vision globale de la situation. Elle peut procéder à des réquisitions si nécessaires.

## LE POSTE DE COMMANDEMENT

Dès qu'il réceptionne l'alerte, le poste de commandement évalue la situation et les besoins, avertit l'ensemble des responsables et constitue les équipes de terrain selon les besoins et l'organisation prévue. Il donne les directives aux équipes de terrain en fonction des priorités identifiées, coordonne les actions. Il suit en temps réel les actions et les décisions. Il doit

aussi anticiper les besoins de la phase suivante par une analyse de la situation.

## L'ÉQUIPE COMMUNICATION

Elle diffuse l'alerte et l'information y compris aux agents à Paris et vérifie immédiatement la disponibilité des moyens humains et matériels. L'équipe de communication réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par les médias, assure la liaison avec les chargés de communication de la préfecture et la Cellule de crise à Paris. Elle gère les sollicitations médiatiques et participe à l'information des administrés. Une fois l'événement terminé, l'équipe de communication assure la communication post urgence et assure l'information des médias sur la gestion de la crise.

## LES ÉQUIPES D'INTERVENTION

Lorsque l'alerte est déclenchée, les équipes d'intervention doivent aussitôt vérifier la disponibilité des moyens humains et matériels, informer les gestionnaires réseaux (alimentation en eau, assainissement, électricité,



téléphone...) et les chantiers en cours. Elles doivent planifier les interventions (y compris post-événement) et répartir les missions de chaque équipe et service. En cas de besoin, elles planifient l'ouverture des étangs.

À l'approche du phénomène, elles doivent terminer de sécuriser les zones dangereuses, les containers existants, superviser les intervenants extérieurs et s'assurer de l'information de l'ensemble des chantiers en cours. Après le phénomène, elles assurent les actions urgentes : maintien de réseaux publics, déblaiement et nettoyage des routes, gestion des déchets, etc.

## L'ÉQUIPE LOGISTIQUE

Son rôle principal est de s'assurer que l'ensemble de la population vulnérable et des hébergeurs touristiques soient informés de l'alerte. Elle doit aussi organiser la mise en œuvre de toutes mesures de protection de la population (mise à l'abri, évacuation...) et l'approvisionnement en eau potable et denrées de subsistance aux personnes accueillies aux abris. En cas de besoin, elle peut mobiliser les associations de secourisme.



*La direction de la Tranquillité publique et la Cellule Risques Majeurs de la Collectivité préparent l'ensemble des dispositifs de terrain placés sous la compétence directe de la Collectivité et en lien avec les services du préfet qui lui gère l'alerte cyclonique et le plan ORSEC.*



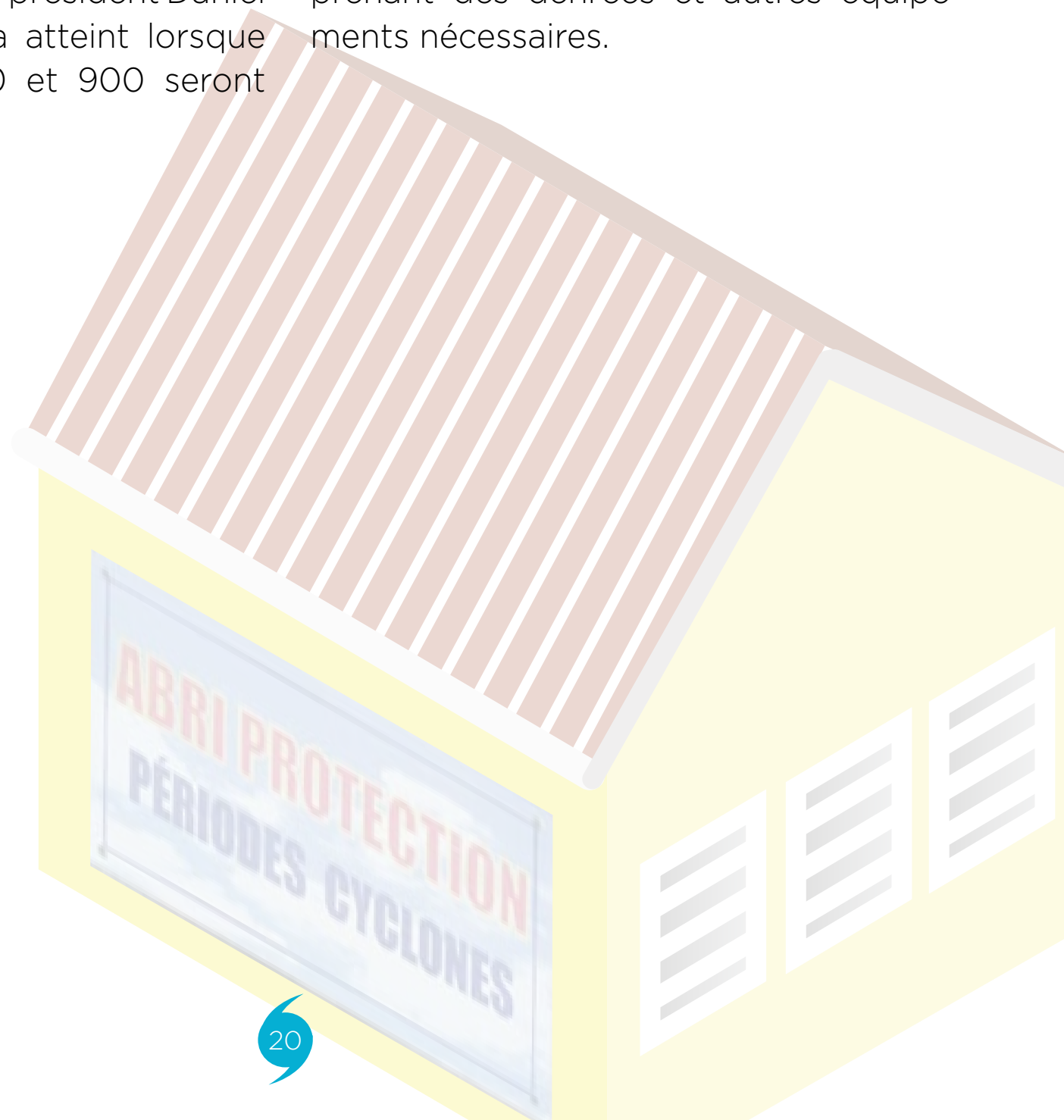
# LES ABRIS CYCLONIQUES

## CE QUI CHANGE EN 2021

Après le passage de l'ouragan Irma, la collectivité a été contrainte de condamner certains abris, parmi lesquels l'école Aline Hanson à Sandy Ground car elle est implantée dans une zone submersible ou certaines églises dont les structures n'étaient pas fiables. Aujourd'hui, la COM dispose de 7 sites capables d'accueillir la population en cas de cyclone ; ces sites dits abris cycloniques ont une capacité totale de 1 500 places et sont répartis sur l'ensemble du territoire. «*L'objectif est de pouvoir accueillir 3 000 personnes à moyen terme*», précise le président Daniel Gibbs. Cet objectif sera atteint lorsque les futurs collèges 600 et 900 seront construits.

Les résidents qui ne se sentent pas en sécurité chez eux peuvent aller par leurs propres moyens dans l'abri le plus proche de chez eux. Lors de l'alerte rouge, un ramassage sera toutefois proposé pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Chaque abri aura «*une autonomie complète*» et pourra assurer la survie de 100 personnes pendant 96 heures. La COM a commandé sept conteneurs d'urgence, qui seront installés à proximité de chaque abri au moment du déclenchement de l'alerte rouge ; chaque conteneur comprenant des denrées et autres équipements nécessaires.



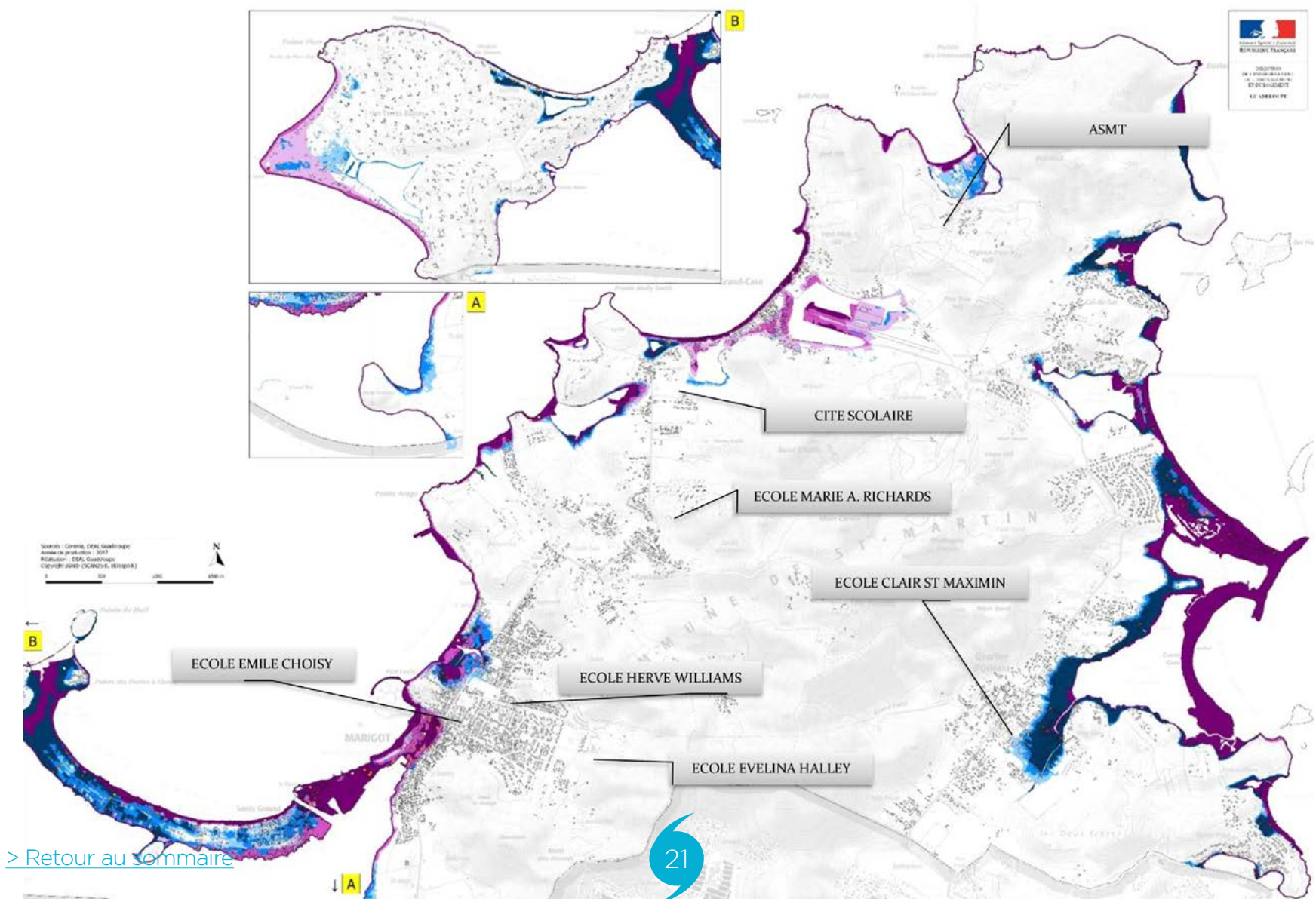




## LA LISTE DES ABRIS CYCLONIQUES

En cas d'approche de cyclone, à l'annonce d'une **vigilance ROUGE**, rejoignez votre habitation ou l'abri le plus proche de chez vous.

NOM DE L'ETABLISSEMENT	CAPACITE D'ACCUEIL
<b>SECTEUR DES TERRES BASSES À MORNE VALOIS 3 ABRIS</b>	
<b>Ecole Evelina Halley</b> (Rue Jean-Luc Hamlet, Concordia)	210 personnes
<b>Ecole Hervé Williams</b> (Route du Spring, Concordia)	170 personnes
<b>Ecole Emile Choisy</b> (Rue Leopold Mingau, Concordia)	200 personnes
<b>SECTEURS DE CRIPPLE GATE À RAMBAUD 1 ABRI</b>	
<b>Ecole Marie-Antoinette Richards</b> (Rambaud)	100 personnes
<b>SECTEURS DE LA SAVANNE À LA BAIE ORIENTALE 1 ABRI</b>	
<b>Cité scolaire</b> (La Savane, Grand Case)	360 personnes
<b>SECTEURS DE ANSE MARCEL À CUL DE SAC 1 ABRI</b>	
<b>ASMT</b> (Privilège, Anse Marcel)	200 personnes
<b>SECTEURS DE QUARTIER D'ORLÉANS À OYSTER POND 1 ABRI</b>	
<b>Ecole Clair Saint-Maximin</b> (Rue Corossol, Quartier d'Orléans)	260 personnes





## CONSIGNES D'UTILISATION D'UN ABRI SÛR

*Si vous prévoyez d'occuper un abri sûr vous devez :*

### **Vous munir de quelques provisions telles que :**

- briques de jus et/ou de lait
- pain, biscottes, biscuits
- barres énergétiques, barres de chocolat...

### **Vous munir de matériels utiles tels que :**

- effets personnels (nécessaire de toilette, serviette, rechange, couverts...)
- draps ou couvertures
- une trousse de secours
- lampe de poche et transistor à piles

### **Penser à amener :**

- vos pièces d'identité
- vos documents importants
- vos médicaments et la prescription en cas de traitement médical en cours
- votre carnet de santé et/ou de vaccination

### **Si vous avez des enfants en bas âge prévoir tout le nécessaire :**

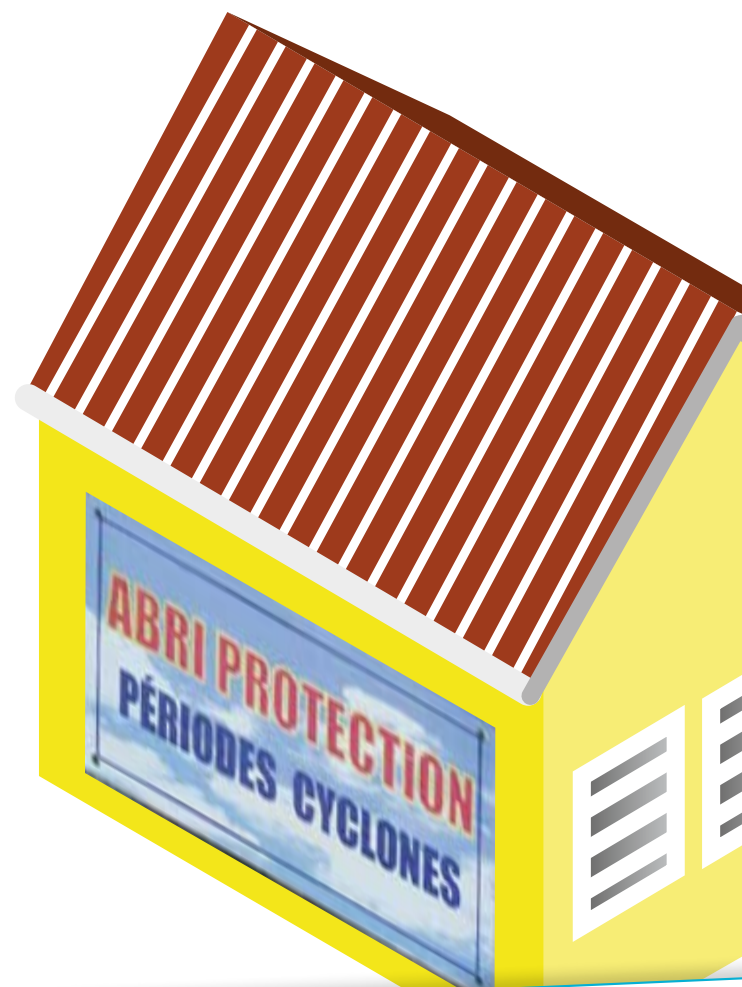
- alimentaire (lait, biberon, petits pots...)
- de confort (cuvette en plastique, produits de toilette, change...)
- médical (traitement en cours d'urgence)

### **Si vous suivez un traitement médical lourd ou si vous avez des problèmes de santé importants :**

- vous rapprocher de votre médecin traitant ou de l'hôpital qui jugera de la conduite à tenir

### **Lorsque vous quittez votre domicile :**

- prévenir vos voisins, famille et amis de votre destination
- sécuriser au mieux votre logement (couper l'électricité et le gaz, rentrer les objets mobiles...)



## Attention

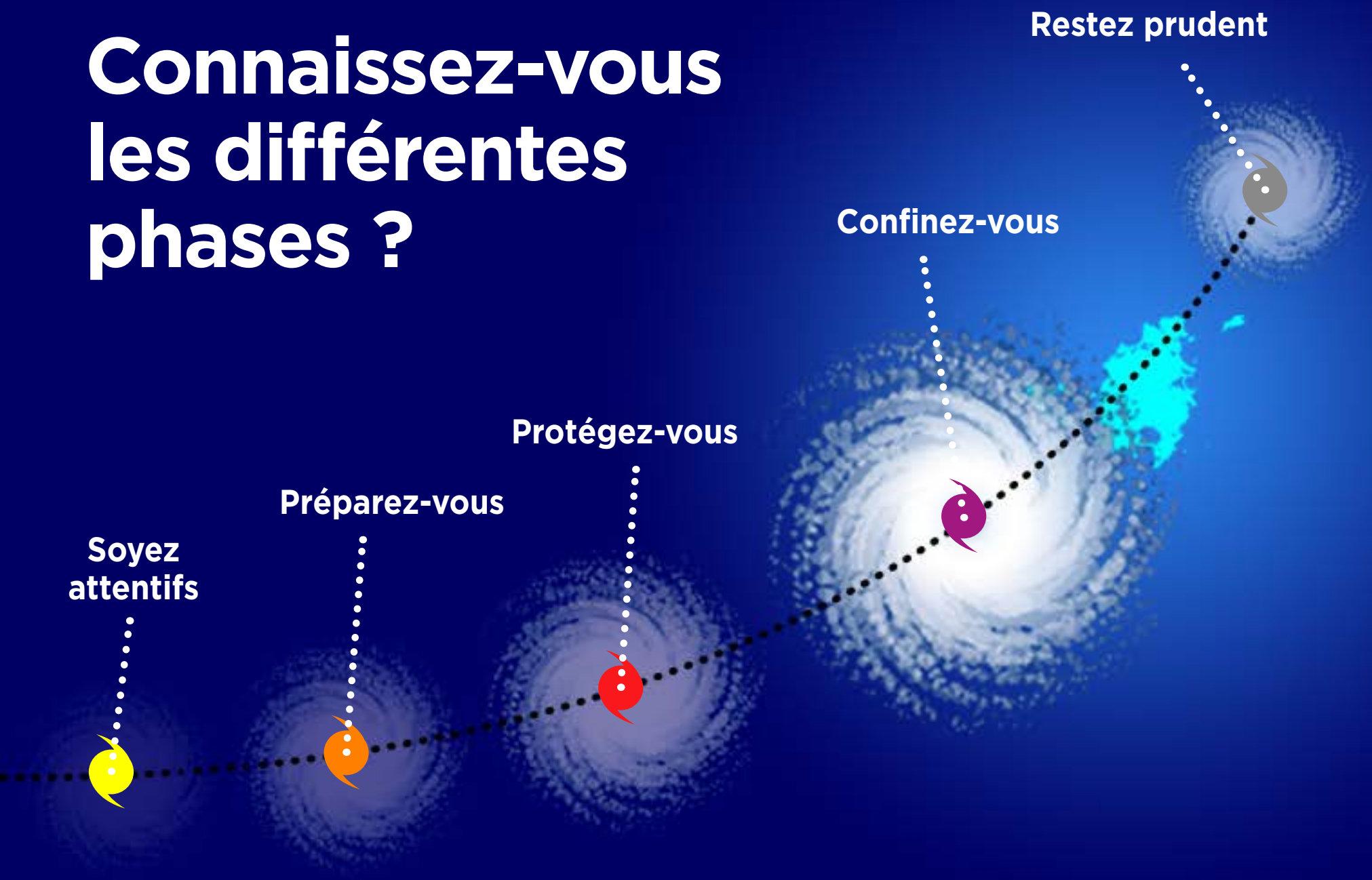
### **Dans un abri sûr :**

- les règles de vie en société **sont de rigueur** (civisme, hygiène, convivialité, respect de l'autre)
- l'alcool et le tabac **sont interdits**
- l'usage de feu, d'armes ou d'objets tranchants est **à proscrire**
- le confinement **est obligatoire** et s'applique à tous
- les responsables désignés par la Collectivité sont les **seuls interlocuteurs** du Poste de Commandement
- la présence d'agents de Police Territoriale sera envisagée pour le bon ordre et la sécurité



# LES NIVEAUX D'ALERTE CYCLONIQUE

## Connaissez-vous les différentes phases ?



**JAUNE**  
**Soyez attentifs**  
Dangers imprécis ou effet limités  
**Phase vigilance**

**ORANGE**  
**Préparez-vous**  
Danger plausible effet modérés  
**Phase Pré-Alerte**  
24 à 36h avant vents forts

**ROUGE**  
**Protégez-vous**  
Danger probable effets importants  
**Alerte**  
6 à 12h avant vents forts  
**déconseillé de sortir**

**VIOLET**  
**Confiniez-vous**  
Danger certain effets majeur  
**CONFINEMENT**  
**INTERDICTION de sortir**

**GRIS**  
**Restez prudent**  
Dangers écarté ou atténué  
**Phase de secours**  
levée de confinement



## NIVEAU « JAUNE »

- Rester vigilant et se tenir informé de l'évolution du phénomène.
- Vérifier les réserves alimentaires et matérielles (bougies, radio, piles, médicaments...).
- Eviter d'entreprendre de longues randonnées en montagne ou à proximité des cours d'eau.
- Ne pas prendre la mer pour une longue période sans obligation particulière.

## NIVEAU « ORANGE »

- Ecouter les bulletins météo et les consignes diffusées.
- Préparer et consolider les habitations.
- Protéger les embarcations nautiques.
- Mettre à l'abri les stocks de marchandises et de denrées périssables et mettre en sécurité les chantiers pour les entreprises (démontage des grues, échafaudages...).
- Démonter les antennes de télévision et enlever autour de la maison toutes installations susceptibles d'être emportées.

## NIVEAU « ROUGE »

- Rester à l'écoute des informations météo et appliquer les consignes des autorités.
- REJOINDRE VOTRE HABITATION OU UN ABRI SÛR.
- Eviter tous déplacements.
- Retirer ou arrimer tout objet pouvant se transformer en projectile.
- Protéger votre habitation, fermer toutes les ouvertures et issues.
- Rentrer les animaux.

## NIVEAU « VIOLET »

- Rester à l'écoute des conditions météo et respecter les consignes des autorités.
- Rester à l'abri et NE SORTIR SOUS AUCUN PRÉTEXTE .
- Se réfugier si possible dans la pièce la plus sûre de votre habitation.
- N'utiliser le téléphone qu'en cas d'absolue nécessité.
- Interdiction de circuler à pied ou en voiture.
- Ne pas utiliser de feu à flamme nue.

## NIVEAU « GRIS »

- Se tenir informé de la situation météo et des conséquences du passage du phénomène sur l'île.
- Rester prudent en sortant de l'endroit où vous étiez.
- Essayer d'établir un bilan des dégâts autour de votre habitation en restant très prudent
- Ne pas gêner les équipes de secours, et éviter les déplacements inutiles.
- Ne pas encombrer le réseau téléphonique sauf URGENCE.

Pour en savoir plus

[www.saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr](http://www.saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr)

 [Préfet de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin](#)

[www.com-saint-martin.fr](http://www.com-saint-martin.fr)

[www.meteo.gp](http://www.meteo.gp)



instructions in English [click here](#)





instructions in English [click here](#)



Nettoyez, sécuriser les abords de la maison, de votre jardin, élaguez les arbres situés à proximité.



Evacuez les gros encombrants (tôles, planches, ferraille) qui pourraient devenir des projectiles dangereux lors de vents forts.

Vérifiez et si besoin consolidez la toiture de votre maison, l'accrochage des tôles (remplacer ou ajouter des vis tous les 50 cm).



Vérifier les volets en absence desquels prévoyez des protections de contreplaqué pour protéger vos fenêtres et baies vitrées.

Consolidez la maison au niveau de ses issues (portes, fenêtres).



Veillez au bon entretien du système d'évacuation des eaux pluviales (chenaux, gouttières).

Si vous vivez dans une zone inondable, veillez à préparer à l'avance un système de protection qui permettra d'atténuer la pénétration de l'eau dans votre habitation (plaques en métal, sacs de sable, silicone).

Désignez une pièce sûre, sans fenêtre ou porte qui donne sur l'extérieur au cas où votre maison venait à être fragilisée.



Organisez le cas échéant votre évacuation. Choisissez la maison d'un ami ou d'un membre de votre famille et parlez-lui en dès maintenant.



Constituez et stockez, en lieu sûr, une réserve alimentaire suffisante et de longue conservation : riz, conserves, sucre, huile, biscuits... de la nourriture pour les animaux et le bébé.



Vérifiez vos assurances (habitation, voiture...).



Prévoyez une réserve d'eau potable pour la famille pour plusieurs jours (au moins 10 litres par personne).



Stockez en un lieu défini et accessible les équipements et outils susceptibles d'être utilisés après un cyclone : hache, scie, clous, marteaux, bâches, contreplaqués...



Prévoyez un poste de radio, des lampes électriques avec une réserve de piles voire même un groupe électrogène avec une petite réserve de carburant.



Disposez d'une trousse de premier secours : pansements, désinfectant, coton hydrophile, compresses, sparadrap... et vos médicaments si vous suivez un traitement médical.

## Se préparer, c'est se protéger !

Assurez-vous que vous et votre entourage connaissez bien les consignes de sécurité.



# RECEVOIR LES ALERTES PAR SMS

## Les citoyens doivent s'inscrire pour recevoir les messages.

Mi 2018 la Collectivité a créé un nouveau système d'alerte via SMS. En cas d'événement majeur, la COM envoie aux personnes un message d'alerte et les consignes à suivre.

Conformément à la loi, c'est au citoyen de faire la démarche d'inscription. Il doit ainsi remplir le formulaire en ligne sur le site de la COM (nom, prénom, numéro de téléphone) et ne pas oublier de cocher la case autorisant la COM à lui envoyer un message sur son téléphone portable.

Début juin, 1950 personnes étaient inscrites.



Flashez  
QRcode



[Ou cliquez ici pour s'inscrire.](#)

## Alerte physique

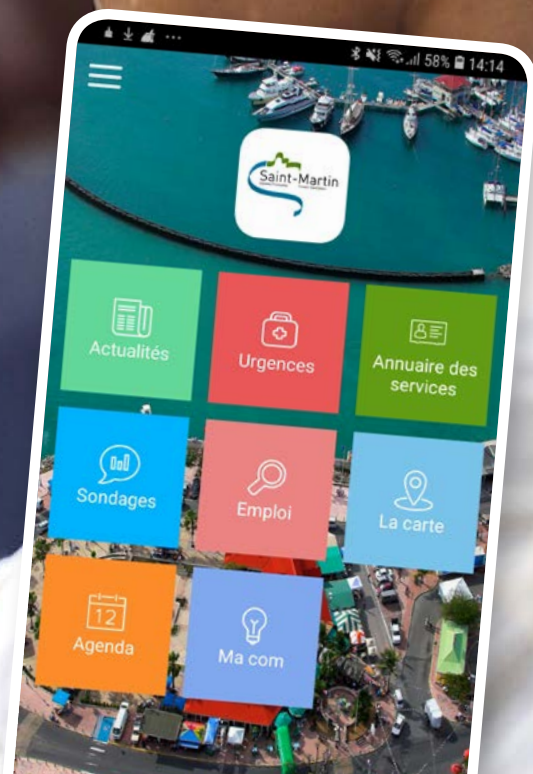
Le territoire a été réparti en secteurs, avec des responsables de l'alerte dans ces zones via des patrouilles de véhicules : gendarme, police aux frontières, police territoriale ainsi que l'usage de mégaphones et des messages d'alerte préenregistrés en français, anglais, espagnol et créole haïtien.

## A noter

La préfecture a aussi mis en place une alerte SMS afin d'envoyer des messages aux collectivités, à l'ensemble des institutionnels et des acteurs du territoire ; la population n'est en revanche pas destinataire.

## Les infos aussi disponibles sur l'application **My Saint Martin**

Il est aussi possible de retrouver toutes les informations et alerte sur l'application de la collectivité de Saint-Martin, My Saint Martin. L'application est téléchargeable sur Android et Apple.





PARTIE 3

# JE PROTÈGE MA MAISON

🌀 PAGE 33

SE PRÉPARER,  
C'EST AUSSI ANTICIPER

🌀 PAGE 34

QUE DOIS-JE FAIRE AU DÉBUT  
DE LA SAISON CYCLONIQUE ?

🌀 PAGE 36

COMMENT ÉLAGUER UN ARBRE  
PROCHE D'UN FIL ÉLECTRIQUE

🌀 PAGE 39

QUE COUVRE MON ASSURANCE ?

🌀 PAGE 41

QU'EST CE QUE L'ÉTAT DE  
CATASTROPHE NATURELLE ?

🌀 PAGES 42-43

EN QUOI LE RÉGIME CAT NAT  
A ÉTÉ RÉFORMÉ

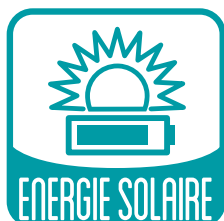
🌀 PAGE 44

«LA SINISTRALITÉ AUGMENTERAIT  
DE 20 % SUR LES OUTRE-MER »

*cliquez sur le numéro de page  
pour accéder directement à l'article*

**consultez les**  
CONSEILS DES PRO...

*cliquez  
sur l'icône*



**Solar**  
STRONG SXM



IMONIA



**Jardinia**  
SAINT-MARTIN 97401



**Flova**  
les peintures intelligentes



Aquatec  
by **SAD**  
SAINT-MARTIN 97401



# L'ÉNERGIE SOLAIRE C'EST GRATUIT, PENSEZ-Y !

# Solar

STRONG SXM 



## Optez pour notre ventilateur 3 fonctions !

Ventilateur autonome qui se recharge grâce à son panneau solaire de 20W (câble de 3 mètres)

- 10 h d'autonomie en batterie pleine
- se recharge également sur secteur
- équipé d'un port USB pour recharger son téléphone (5V1A)
- silencieux • variateur de puissance de 1 à 12 • portable



Ventilateur

Chargeur USB

Lumière

## Pensez aussi...

Chargeur solaire portable

65€HT

**Idéal pour les sorties camping, plage, ballades**

- Panneau d'une puissance de 21 W/5V 2.1A
- 2 ports USB pour recharger tablette, portable
- Waterproof PVC • Format plié 29 x 16 cm

Spot solaire

Peut être installé à l'intérieur comme à l'extérieur

- Puissance de 30W (éclaire une pièce de 50m<sup>2</sup>)
- Couleur blanche ou chaude
- Télécommande

99€HT

SOLAR STRONG SXM Le spécialiste de l'éclairage solaire pour les particuliers et les professionnels.  
Show room situé Route Nationale 7 (direction Orient bay) face à l'entrée de Mont-Vernon 3.

COMMANDEZ AU  
**06 90 66 36 36**

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 12H  
ET L'APRÈS-MIDI SUR RENDEZ-VOUS 0690 88 21 84

[www.solarstrongsxm.com](http://www.solarstrongsxm.com)



CONSEILS DE PRO...

# énergie solaire

L'énergie solaire est l'une des énergies renouvelables les plus faciles à utiliser dans nos régions. Aujourd'hui, elle ne se limite plus à être captée par des panneaux solaires installés sur nos toits ou dans des fermes pour être revendue ou pour alimenter nos foyers. Elle est aussi utilisée pour alimenter d'autres produits (lampes, chargeurs, climatiseurs, etc.).

La société SOLAR STRONG SXM installée à Saint-Martin, vous propose trois articles à avoir chez soi en saison cyclonique.

## LE VENTILATEUR SOLAIRE 3 FONCTIONS

Vous n'aurez plus chaud même si vous n'avez plus d'électricité !

Ce ventilateur à 12 vitesses, fonctionne comme un ventilateur classique sauf qu'il est alimenté par l'énergie solaire. Il est autonome : 10h en batterie pleine (il peut aussi être branché sur le secteur, grâce à sa prise fourni).

Le ventilateur solaire possède également sa petite lampe aimantée et est équipé d'un port USB pour recharger votre portable.

## LE SPOT SOLAIRE

Il s'agit de l'équipement de base indispensable à avoir dans nos foyers. Ce spot peut être installé à l'intérieur comme à l'extérieur de votre maison, il est fourni avec sa télécommande et permet d'éclairer une pièce de 50m<sup>2</sup> avec 3 jours d'autonomie.

**LA BATTERIE DE VOTRE PRODUIT EST TROP FAIBLE ?  
ETEIGNEZ COMPLÈTEMENT LE PRODUIT ET LAISSEZ LE CHARGER 72H.**



## LE PANNEAU SOLAIRE PLIABLE

Facilement manipulable, ce panneau vous permet de recharger la journée vos appareils (smartphones, tablettes, appareils photo, etc.).

Il est équipé de deux prises USB.

Il peut être transporté dans n'importe quel site, waterproof, léger, l'équipement idéal pour les déplacements à la plage, en camping, en bateau, en randonnées...

Contactez votre spécialiste

**Solar Strong SXM**

**06 90 66 36 36**

Web : [www.solarstrongsxm.com](http://www.solarstrongsxm.com)

POUR NETTOYER SON PANNEAU/  
CAPTEUR, PASSEZ UN LINGE  
TYPE CHIFFON LÉGÈREMENT  
HUMIDIFIÉ À L'EAU CLAIR.  
N'UTILISEZ PAS DE PRODUITS  
NETTOYANT OU DÉTERGEANT.







## LES FAÇADES DE NOS BÂTIMENTS SONT FORTEMENT SOUMISES AUX VENTS, À L'AIR MARIN. QUEL TYPE DE PEINTURE CONSEILLEZ-VOUS POUR LES PROTÉGER AU MAXIMUM ?

Les meilleures résines de peintures actuellement sont les hydroplirolites et les siloxanes - surtout afin de contrer le climat tropical.

Si les deux sont parfaitement imperméables et respirantes (elles laissent l'humidité du support s'évacuer correctement), la peinture à résines hydroplirolites (à ne pas confondre avec les plirolites qui elles sont solvantées) ont l'avantage de bénéficier d'une technologie avancée permettant d'obtenir des particules de très petite taille. Elles vont ainsi se poser en profondeur sur le support de maçonnerie, avec une adhérence renforcée.

La technologie EBS (Emulsified Binding System) permet à cette peinture à l'eau de posséder les mêmes niveaux de performance que des peintures solvantées, tout en gardant les bénéfices des produits à l'eau. Sa résistance aux intempéries lui permet de tenir 10 à 15 ans\* que ce soit en neuf ou rénovation. Notre plirolite accroche tellement qu'elle ne nécessite pas d'application de primaire préalable, tout en restant en 2 couches (ainsi qu'avec des filtres anti UV, anti-encrassement et additifs anti-moisissures/al-

gues...) ce qui en fait une solution idéale sur Saint-Martin.

La peinture siloxane possède elle aussi de bonnes qualités issues de ses liants dérivés du silicone, les résines siloxanes qui offrent des avantages de grande respirabilité et grâce à leur action hydrofuge, l'eau aura tendance à «perler» et rouler sur le support. Ces propriétés en font des peintures très durables et présentant un effet anti-encrassement fort appréciable.

Sur ces types de peintures on préférera des options comme la résistance aux UV ou encore l'anti-moisissure qui garantiront une façade impeccable pour longtemps.

### Revêtements Plastiques Epais

Attention, sur Saint Martin notamment, on retrouve souvent les RPE (Revêtements Plastiques Epais) appelés aussi «i3», qui donnent un aspect crépis facilement reconnaissable en cas de problèmes car après avoir fait des «bulles» ou des cloques parfois énormes, elles se détachent par plaques à la manière d'autocollants. Ces peintures appliquées par couches épaisses

de 300/400 microns, sont évidemment imperméables et présentent le seul avantage d'être élastique et de résister à des micro-fissures mais restent utiles seulement en cas de fissuration du ciment (micro fissuration, 1,5mm !) et seront beaucoup plus coûteuses que les autres modèles qui ont pourtant de meilleures performances en terme de respirabilité et résistance aux intempéries dans le temps.

Ainsi ces peintures i3 sont à privilégier uniquement en cas de support douteux (anciennement réalisé avec du sable de plage par exemple.) ou de problèmes de fissuration régulières du support, elles ne sont pas plus imperméables ou plus résistantes aux climats tropicaux que les autres peintures de façades siloxanes ou hydroplirolites par exemple.

Enfin, dans le cas d'une rénovation d'un support peint en i3 la norme impose un décapage complet avant mise en peinture avec un nouvel i3, car l'épaisseur appliquée en cas de rénovation dépasse quasiment tout le temps l'épaisseur maximum tolérée par la réglementation.

*suite en page suivante*

\*10 à 15 ans : oui nous sommes dans les Caraïbes avec des contraintes importantes mais une peinture de bonne qualité peut aussi résister au moins 10 ans si elle est correctement appliquée. Il s'agira donc de bien préparer le support (le plus important), de trouver le bon produit suivant la configuration et respecter les consignes pour l'application.



## CONSEILS DE PRO...

# peinture

Après Irma, de nombreuses façades ont été repeintes avec n'importe quel type de peinture, or ces polymères particuliers par leurs élasticités nécessitent obligatoirement l'application d'un liant aussi élastique en rénovation.

### APRÈS LE PASSAGE D'UN CYCLONE, DOIS-JE NETTOYER LES FAÇADES DE MA MAISON ?

Après un ouragan, les façades se nettoient avec le jet haute pression et l'eau, voire idéalement avec un additif savonneux type soude afin de bien dégraisser et retirer les dépôts divers.

Avant peinture il faut toujours passer le jet haute pression afin de retirer les impuretés, les sels, les mousses et les algues. Ici aussi un additif pourquoi pas anti-mousses et algues est recommandé. De la bonne préparation

du support dépend le résultat final ! La meilleure peinture du monde appliquée sur des dépôts gras, des poussières ou des sels ne pourra pas tenir. Et c'est ici le seul désavantage d'une peinture à l'eau qui ne tiendra pas sur un support sale là où les peintures solvantées avaient un pouvoir «nettoyant» pendant l'application par le solvant qui les compose.

### JE VOIS QUE LA PEINTURE COMMENCE À S'EFFRITER. COMMENT DOIS-JE COLMATER ?

Il existe tout un tas de problèmes qui peuvent apparaître sur les revêtements, impacts, infiltrations d'eau d'humidité ou pénétration par capillarité, salpêtre champignons et algues, réactions chimiques entre différents produits ou résidus, mauvaises pré-

parations/applications, le mieux c'est de prendre les conseils dans les boutiques spécialisées.

En règle générale il s'agira de gratter/poncer, nettoyer, appliquer un primaire fixateur, un enduit afin de reboucher les imperfections, une nouvelle couche de primaire (ou sous couche) et les deux couches de finitions. Attention tout de même après un an d'exposition au soleil la couleur aura certainement perdu un peu de sa teinte (même infiniment) et il deviendra très difficile de réaliser des «patches» invisibles, il faudra alors recouvrir par pan de mur.

### Contactez votre professionnel

**Flova**

06 90 88 88 11

email : [contact@flova.fr](mailto:contact@flova.fr)

web : [www.flova.fr](http://www.flova.fr)





PEINTURES INSECTICIDES, ACARICIDE,  
ANTI-MOISSISSURES, RESPECTANT LA NATURE.

## PEINTURE DE FAÇADE



*La solution idéale  
sur Saint-Martin*

### PEINTURE ARTILIN HYDRO PLIOLITES®

- \* Adhérence extrême sans primaire
- \* Bonne durabilité aux UV
- \* Film résistant aux moisissures & algues
- \* Bonne résistance à l'encrassement
- \* Séchage indépendant du climat
- \* Laisse respirer le support

Peinture  
insecticide,  
acaricide et  
anti-moisissures

*Unique  
au monde !*

**BORN TO KILL**  
MOUSTIQUES



**OUI.**  
**LA PEINTURE  
DIRECTE SUR  
PLAQUE DE PLÂTRE  
EXISTE**



Peintures  
façades



Peintures  
intérieures



Laques  
et vernis



Accessoires



photos non contractuelles



Route d'Orient Bay (lieu dit La péninsule)  
(+59) 0690 888 811 - [contact@flova.fr](mailto:contact@flova.fr)

[www.flova.fr](http://www.flova.fr)



# SE PRÉPARER, C'EST AUSSI ANTICIPER

**Etre prêt pour l'arrivée d'un cyclone ne signifie pas uniquement avoir mis en sécurité sa maison quelques heures plus tôt.**

A quelques heures de l'arrivée d'un cyclone, il est recommandé de mettre en sécurité sa maison, par exemple de retirer la parabole du toit, de poser des planches de bois ou de métal sur les ouvertures de son habitation, de ranger tout objet pouvant devenir un projectile, etc. Certaines tâches ne peuvent en effet être accomplies qu'à quelques heures de l'arrivée d'un phénomène. En revanche, un nombre certain d'actions peut aussi être anticipé. Voire doit être anticipé.

Parmi les comportements à adopter le plus tôt possible, ceux de constituer un stock alimentaire, l'achat des matériaux pour sécuriser

la maison, l'entretien de son jardin, etc.

L'intérêt d'anticiper est double. D'une part cela permet aux citoyens de moins paniquer et de s'affoler à l'annonce de la première vigilance, d'autre part cela permet aux supermarchés, magasins de bricolage et autres de gérer les stocks de marchandises.

Enfin, il convient d'élaguer régulièrement ses arbres et d'évacuer régulièrement ses déchets pour ne pas être débordés au dernier moment.

## Rôle clé des citoyens

- Le nettoyage des propriétés
- La mise en sécurité de la famille
- Les réserves à constituer en suivant scrupuleusement les listes d'urgence
- L'organisation avec la famille et les amis en cas de phénomène





# QUE DOIS-JE FAIRE AU DÉBUT DE LA SAISON CYCLONIQUE ?

Élaguez les branches d'arbres situées trop près de votre maison et pouvant céder à de fortes rafales de vent

Toutes vos toitures en tôles ondulées doivent être vérifiées et solidement fixées

Retirez vos antennes de télévision

Nettoyez vos gouttières et débouchez si nécessaire les tuyaux d'évacuation d'eau non protégés

Prévoyez la protection de vos baies vitrées par des panneaux de bois amovibles

Haubanez vos toitures et vos pergolas

Vérifiez et consolidez les grillages, rambardes, portails qui délimitent votre terrain



# *piscine*

## Comment je prépare ma piscine avant et après cyclone

A l'annonce de l'arrivée d'un cyclone, je sécurise ma maison et je ne dois pas oublier de protéger aussi ma piscine. Quelles sont les étapes à suivre ? Éléments de réponse avec Aquatec, professionnel des piscines installé à Bellevue depuis plus de 30 ans.

### AVANT L'ARRIVÉE D'UN CYCLONE

Afin de conserver la qualité de l'eau de la piscine le plus longtemps possible, il est fortement recommandé de réaliser un « traitement de choc », soit une surchloration. Cela consiste à ajouter une dose de chlore trois à cinq fois la dose normale. Attention, vous ne pourrez plus vous y baigner pendant plusieurs heures.

Ensuite, vous devez baisser le niveau d'eau du bassin de sorte qu'il soit légèrement inférieur au niveau normal.

On n'y pense pas forcément, mais vérifiez si votre épaisseur et votre barre télescopique sont en bon état, auquel cas achetez-en avant le passage du cyclone, vous risquez d'en avoir besoin après !

Pensez aussi à retirer les couvercles des skimmer afin qu'ils ne s'envolent pas.

Enfin, anticipez en nettoyant les filtres au cas où l'eau soit coupée après le passage du cyclone.

*Conseil : Si vous avez un salon de jardin en plastique, vous pouvez le mettre délicatement dans votre piscine, vous le retrouverez ainsi une fois le cyclone passé. Attention, ce conseil ne vaut que si vous habitez dans une zone non inondable ou non submersible.*

### APRÈS LE PASSAGE DU CYCLONE

La première chose à faire est d'enlever manuellement avec l'épuisette le maximum de débris, feuilles, etc. dans le bassin... sans oublier le salon de jardin si vous l'avez mis dans le bassin ! Vérifiez aussi les skimmer, le niveau d'eau, le PH et le taux de chlore.

Ensuite vous pouvez remettre en route le système de filtration pendant environ 24 heures. Plus il sera redémarré tôt, plus vite vous pourrez utiliser votre piscine. Il est conseillé de nettoyer le filtre après cette période.

Après avoir suivi toutes ces étapes, vous pouvez vous baigner en toute sécurité.

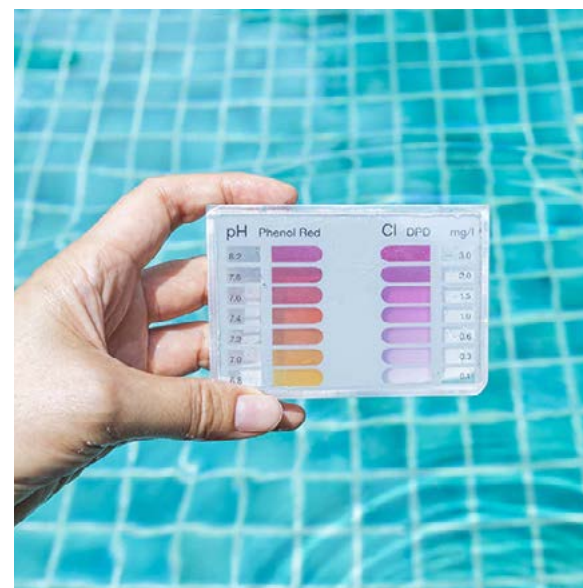
### Contactez votre spécialiste

**Aquatec**

**05 90 87 24 24**

**p.francois-robin@sadfwi.com**

Si le revêtement de votre piscine est en membrane armée, regardez qu'il n'y ait eu aucun impact pouvant donner lieu à des fuites. Si vous observez un impact, contactez Aquatec. Si vous n'avez pas de masque de plongée ou de lunettes, pensez à en acheter un avant le cyclone !



**VÉRIFIEZ LE PH ET LE TAUX DE CHLORE DE VOTRE EAU.**

### Zoom sur les SPA

Comme pour les piscines, un traitement de choc est conseillé avant le passage du cyclone. Puis couvrez correctement votre SPA avec sa bâche. Assurez-vous qu'elle soit bien fixée afin qu'elle ne s'envole pas. Si votre SPA se retrouve à nu, il pourrait s'abîmer.

Avant l'arrivée d'un cyclone, coupez l'alimentation de votre SPA mais surtout ne le videz pas, il pourrait vous servir de réserve d'eau en cas de besoin. Pour la remise en route, effectuez la même procédure que pour les piscines.



# COMMENT ÉLAGUER UN ARBRE PROCHE D'UN FIL ÉLECTRIQUE

Après le passage d'un cyclone, la distribution de l'électricité peut être interrompue non pas en raison de dommages causés à l'usine de production mais à cause de câbles qui ont été sectionnés par la chute d'un arbre. C'est pourquoi EDF rappelle qu'il «est nécessaire d'élaguer les arbres à proximité des lignes électriques tout au long de l'année et en particulier au début de la période cyclonique».

Une branche est considérée trop près d'un fil si elle se trouve à moins de 3 mètres des fils électriques basse tension en conducteurs nus, 5 mètres des fils électriques moyenne tension en conducteurs nus et 10 mètres des fils électriques haute tension en conducteurs nus. Si une de ces valeurs est inférieure, l'élagage devient obligatoire.

Le propriétaire doit tailler l'arbre si celui-ci est planté dans un domaine privé mais débordé sur le domaine public où le câble est ou si l'arbre, planté en domaine privé ou public, après la construction de la ligne électrique, ne respecte pas les distances réglementaires. L'élagage est à la charge du propriétaire. Si EDF se trouve contraint de réaliser cet élagage (notamment pour des raisons de sécurité), la charge financière sera alors répercutée auprès du propriétaire, précise EDF.

Le propriétaire doit au moins 12 jours avant le début des travaux, transmettre à EDF une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (document « cerfa » N°14434\*02).

[\*\*Téléchargez ici\*\* la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux](#)

Si l'arbre est sur le domaine public, le propriétaire est la collectivité, sauf s'il a été planté avant la construction de la ligne, auquel cas les travaux d'élagage appartiennent à EDF.

Le propriétaire de l'arbre est responsable des dégâts causés.

## Quelques règles de sécurité à respecter

- Ne réalisez pas d'élagage aux abords des lignes électriques sans accord préalable d'EDF-
- Ayez recours à des entreprises spécialisées
- Ne touchez jamais une branche en contact ou très proche d'une ligne
- Ne vous approchez pas ou n'approchez pas des objets situés à moins de trois mètres d'une ligne
- Toute personne constatant qu'un arbre menace de tomber sur une ligne électrique doit prévenir le plus rapidement possible EDF au 0800 333 974



CONSEILS DE PRO...

# *jardinier*

## C'est la saison cyclonique : pensez à **élaguer vos arbres !**

Sécuriser sa maison doit faire partie des priorités de la population en période cyclonique. Si cette mesure passe par le rangement de tout objet pouvant se transformer en projectile, elle passe aussi par l'entretien de son jardin.

### LA MEILLEURE PRÉCAUTION : L'ÉLAGAGE DES ARBRES

Jardinia, présent sur l'île depuis plus de 30 ans, nous explique l'importance d'entretenir son jardin. Les branches qui volent peuvent causer des dommages à nos biens (habitation, véhicule...) ou à ceux de votre voisinage. Il est donc recommandé de tailler les arbres, surtout ceux qui sont proches des maisons et des câbles. Vous limiterez non seulement la prise au vent, mais vous empêcherez aussi aux feuilles de boucher les gouttières et favoriserez l'écoulement des eaux pluviales.

L'élagage permet également aux arbres d'être dans des conditions optimales pour supporter les vents et les pluies.

### L'ÉLAGAGE, À RÉALISER SEUL OU AVEC UN PROFESSIONNEL ?

Si un particulier peu tailler un petit arbre, il est préférable qu'il fasse appel à un professionnel lorsqu'il s'agit d'un arbre de grande taille. Il faut alors non seulement être équipé du matériel adéquat, mais aussi appliquer certaines règles de sécurité.

L'élagage doit être fait de la meilleure façon possible, tant pour éviter tous dangers, mais aussi pour que l'arbre soit bien soigné. En effet, il faut tenir compte de sa variété, de son implantation ou encore de son âge. Mal taillé, un arbre peut développer des maladies ou le cas échéant mourir. De plus une taille régulière assurera sa vitalité et sa longévité.

Un professionnel est ce qu'il vous faut pour effectuer l'abattage et l'élagage de vos espaces verts dans les règles de l'art.

Contactez votre spécialiste

**Jardinia**

06 90 61 68 60

email : [pierre@jardinia.net](mailto:pierre@jardinia.net)



**ELAGUER DES ARBRES  
NÉCESSITE UNE FORMATION  
ET UNE EXPÉRIENCE**



**! N'OUBLIEZ PAS DE CUEILLIR  
LES FRUITS AUX ARBRES**



*Au service de vos jardins depuis 1986*



**Une équipe de 10 jardiniers professionnels**



**CRÉATION**



**ENTRETIEN**



**ARROSAGE AUTOMATIQUE**



**ELAGAGE**



**TERRASSEMENT**

*Contactez-nous!*

**pierre@jardinia.net - 06 90 61 68 60**



# QUE COUVRE MON ASSURANCE ?

**Si vous possédez une assurance de dommages (incendie, dégât des eaux, ...) pour votre habitation, votre entreprise, vos véhicules, etc., vous bénéficiez automatiquement de la garantie catastrophe naturelle. Vous serez donc remboursé des dégâts causés par le passage d'un cyclone. Quelles démarches faut-il faire ? Éléments de réponses.**

## QUE COUVRE LA GARANTIE CATASTROPHE NATURELLE ?

Elle prévoit la prise en charge des dommages matériels directs causés aux biens assurés et à eux seuls et concerne :

- les bâtiments à usage d'habitation ou professionnel,
- le mobilier,
- les véhicules à moteur,
- le matériel

Les bateaux par contre ne sont pas couverts.

## COMMENT FONCTIONNE L'ASSURANCE CATASTROPHE NATURELLE ?

Les assurances recommandent à leurs clients de faire des photos des biens endommagés s'ils doivent nettoyer ou procéder à des déblaiements rapidement. Pour que la garantie catastrophe naturelle fonctionne, un arrêté interministériel doit être pris et publié au Journal officiel de la République française.

Une fois l'arrêté publié, vous avez dix jours pour déclarer vos sinistres à votre assureur et lui transmettre un état estimatif des pertes.

Ensuite, votre assureur déterminera les dommages, le plus souvent après expertise, et vous proposera une indemnité. Il doit la verser dans un délai de trois mois à compter de la date à laquelle vous lui avez remis l'état estimatif de vos dommages ou de la date de publication de l'arrêté interministériel.

(Source : fédération françaises des assurances)

*Que se passe-t-il si le cyclone n'est pas reconnu CAT NAT ?*

Pour que le cyclone soit reconnu catastrophe naturelle par l'État, il faut des conditions météorologiques particulières (ici pour en savoir plus). S'il n'est pas reconnu, vous pouvez toutefois être indemnisé des dégâts causés selon les clauses de votre contrat d'assurance. Dans ce cas, vous devez déclarer vos sinistres à votre assureur dans les cinq jours ouvrés qui suivent le passage du cyclone.

*Cette rubrique vous est offerte par*

**Charles ervais**  
a s s u r a n c e s





## VOTRE ASSURANCE AU MEILLEUR PRIX !



### SOLUTIONS ENTREPRISE

Transport  
Professions libérales  
Commerçants  
Artisans  
Responsabilité Civile  
Protéger vos biens  
Assurer les personnes

### ASSURANCES SUR MESURE



Auto



Bateau



Santé



Prêt



Habitation



Scolaire



Voyage



## DEMANDEZ UN DEVIS GRATUIT !

*Cliquez ici*

[www.gervaisassur.com](http://www.gervaisassur.com)

0590 32 12 06 - [contact@gervaisassur.com](mailto:contact@gervaisassur.com)

40, Bld de Houëlbourg - ZI de JARRY - 97122 Baie-Mahault



# QU'EST CE QUE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE ?

## LE CYCLONE EST-IL UNE CATASTROPHE NATURELLE ?

**Même si un cyclone fait beaucoup de dégâts matériels lors de son passage, il ne sera pas forcément reconnu comme catastrophe naturelle d'un point de vue juridique. Explication.**

- La catastrophe naturelle peut être déclarée lorsqu'une ou plusieurs composantes (vents, vagues, coulées de boue, submersion marine, inondations, etc.) revêtent une intensité anormale localement. Pour qu'un cyclone soit reconnu catastrophe naturelle, l'intensité du vent doit atteindre au moins 145 km/h en moyenne sur dix minutes ou 215 km/h en rafales mesuré en surface, selon la fédération française des assurances (FFA). La catastrophe naturelle est déclarée par l'État qui prend un arrêté interministériel si les conditions de reconnaissance sont réunies.
- Tous les contrats d'assurance «habitation» comprennent la garantie Cat Nat. Dès qu'un assureur accepte d'assurer vos biens (habitation, voiture, mobilier...), il est obligé de les garantir contre les dommages résultant d'une catastrophe naturelle (loi du 13 juillet 1982), sauf pour certaines constructions trop vulnérables. Selon le code des assurances sont considérés comme effets des catastrophes naturelles «les dommages matériels directs non assurables ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises ».
- Un assureur ne prendra en charge le règlement d'un sinistre dû à une catastrophe naturelle qu'à la double condition que vous soyez assuré contre ce type de sinistre et que l'état de catastrophe naturelle (CatNat) soit confirmé par un arrêté interministériel. Si vous en êtes victime, vous devez le déclarer auprès de votre assureur.
- Les dommages provoqués par une catastrophe naturelle sont difficiles à évaluer et leur coût peut être considérable. C'est pourquoi l'État apporte sa garantie par l'intermédiaire d'une entreprise publique, la Caisse Centrale de Réassurance (CCR), auprès de laquelle les sociétés d'assurances peuvent en partie se réassurer. Le législateur a aussi créé le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), dit fonds Barnier. Les sociétés d'assurances alimentent ce fonds en versant 12% de la cotisation perçue au titre des catastrophes naturelles.

Sources : fédération française de l'assurance (FFA) et État.



# EN QUOI LE RÉGIME CAT NAT A ÉTÉ RÉFORMÉ

**Le gouvernement a souhaité réformer le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles, dit le régime Cat Nat. La proposition de loi simplifiant et améliorant le régime a été adoptée par le Sénat le 14 décembre 2020, puis le 28 janvier 2021 par l'Assemblée nationale. Elle n'est toutefois pas encore promulguée.**

La proposition de loi telle que visée vise à réformer le système d'indemnisation dont les faiblesses provoquent sur l'ensemble du territoire des situations humaines compliquées avec des sinistrés qui ne parviennent pas à obtenir l'indemnisation à laquelle ils ont droit.

La loi comprend 9 articles classés en trois parties :

- faciliter les démarches de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle,
- sécuriser l'indemnisation des dégâts et la prise en charge des sinistrés,
- traiter les spécificités du risque sécheresse-réhydratation des sols en matière d'indemnisation et de prévention.

**L'article 1<sup>er</sup>** vise à renforcer la transparence de la procédure de reconnaissance des catastrophes naturelles et à faciliter l'accès au recours gracieux.

**L'article 2** vise à organiser l'accompagnement des élus locaux dans les procédures de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Il est ainsi institué dans chaque territoire un délégué à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle nommé par arrêté préfectoral. Ce délégué est le référent

des collectivités pour les accompagner dans les démarches de reconnaissance de l'état de cat nat. Si les collectivités en font la demande, il les informera des démarches requises pour déposer une demande de reconnaissance de l'état de cat nat, les accompagnera dans la constitution du dossier de demande. Le référent doit aussi prévoir l'élaboration de supports de communication afin de permettre aux élus locaux d'expliquer à leurs administrés les étapes de la procédure.

**L'article 3** de la loi supprime la possibilité de moduler des franchises à la charge des assurés en fonction de l'existence d'un plan de prévention des risques naturels. Cette modulation est en effet vécue comme une injustice par les assurés qui ne sont pas responsables de cette situation.

**L'article 4** vise à accroître la légitimité des décisions de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

**L'article 5** vise à renforcer les droits des assurés et à sécuriser l'indemnisation des sinistrés.

Un cadre réglementaire plus protecteur des foyers victimes de catastrophes naturelles est instauré. Certaines réparations pouvant être inefficaces et pou-



vant aggraver les dégâts causés par ces phénomènes, la loi met fin à l'inadéquation des méthodes et des techniques utilisées. Par conséquent, il est inscrit dans la loi l'obligation pour les assureurs de faire réaliser des travaux de nature à permettre un arrêt complet et total des désordres existants dans les limites du montant de la valeur de la chose assurée au moment du sinistre. Par ailleurs, le délai de déclaration d'un sinistre à son assureur est étendu de dix à trente jours à compter de la publication de l'arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Enfin, le délai de versement par les assurances est réduit de trois à deux

mois après la date de remise de l'état estimatif des biens endommagés.

**L'article 6** permet la prise en charge des frais de relogement d'urgence des personnes sinistrées dont la résidence principale est insalubre ou présente un danger pour la sécurité des occupants. Les articles 7, 8 et 9 portent sur le renforcement de la politique de prévention sur le bâti existant et la réforme de l'indemnisation des victimes en matière de sécheresse réhydratation des sols. En effet, parmi l'ensemble des aléas climatiques, le phénomène de sécheresse réhydratation des sols se distingue par ses nombreuses particularités.





# «LA SINISTRALITÉ AUGMENTERAIT DE 20 % SUR LES OUTRE-MER »

**Le gouvernement a souhaité réformer le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles, dit le régime Cat Nat. La proposition de loi simplifiant et améliorant le régime a été adoptée par le Sénat le 14 décembre 2020, puis le 28 janvier 2021 par l'Assemblée nationale. Elle n'est toutefois pas encore promulguée.**

En partenariat avec Météo-France, la Caisse centrale de réassurance (CCR) a mené en 2015 et en 2018 deux études pour évaluer les conséquences du changement climatique sur les dommages assurés en métropole. En 2020, une étude spécifique a été menée sur les Outre-mer pour mesurer l'impact du changement climatique sur le coût des cyclones et des ouragans majeurs. Pour cette étude CCR s'est associée à Météo-France et à Risk Weather Tech. Elle s'appuie sur le scénario RCP 8.5 du GIEC - qui correspond à la poursuite des émissions de gaz à effet de serre selon la tendance actuelle. Ce faisant, à l'horizon 2050, les résultats montrent que la sinistralité augmenterait de 20 % sur les Outre-mer du fait de l'accroissement de la fréquence moyenne des cyclones majeurs et de la hausse du niveau de la mer à enjeux constants.

L'étude s'est par ailleurs intéressée à l'évolution potentielle des coûts et des périodes de retour des cyclones de catégorie 4 et 5 sur les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion mais également à l'évolution des périodes de retour. Pour les cyclones de catégorie 4, les coûts moyens s'établiraient à 2,7 Md€ pour la Guadeloupe, 1,6 Md€ pour la Martinique et 3,9 Md€ pour La Réunion.

Le changement climatique devrait aussi avoir pour conséquence une baisse de la période de retour de la survenance des cyclones. En Guadeloupe, la période de retour passerait de 34 années aujourd'hui à 24 ans à l'horizon 2050. En Martinique et à La Réunion, la période de retour évoluerait peu passant respectivement de 34 à 32 ans et de 23 à 22 ans.

Pour les cyclones de catégorie 5, les coûts moyens s'établiraient à 6,8 Md€ pour la Guadeloupe, à 4,9 Md€ pour la Martinique et à 5,2 Md€ pour La Réunion. L'évolution des périodes de retour est plus marquée que pour les cyclones de catégorie 4. En Guadeloupe, la période de retour passerait de 93 à 65 ans. En Martinique, la période de retour passerait de 124 ans à 115 ans actuellement. Pour La Réunion, la période de retour passerait de 91 à 87 ans. Il est enfin à noter que parmi les cyclones les plus extrêmes ayant été simulés, figurent des événements susceptibles de produire plus de 10 Md€ de dommages assurés, ce qui correspond aux phénomènes naturels parmi les plus dévastateurs susceptibles de se produire sur l'ensemble du territoire français.

(source : CCR)



## CONSEILS DE PRO...

# immobilier

### JE SUIS PROPRIÉTAIRE D'UN BIEN QUE JE METS EN LOCATION

#### Dois-je imposer à mon locataire de prendre une assurance habitation ?

L'assurance habitation est obligatoire pour les locataires. Le propriétaire ou le gestionnaire doit vérifier tous les ans que le locataire est assuré. En cas d'absence d'assurance, c'est un motif de résiliation du bail.

#### Si un cyclone est annoncé, dois-je en informer mon locataire ? Dois-je mettre en sécurité mon bien ?

Non, il n'existe pas d'obligation mais c'est conseillé de le faire.

#### Quels sont les dégâts que je dois réparer ?

Le bien doit être remis dans l'état initial pour être conforme au contrat de bail et aux normes minimales d'habitabilité. En attendant les opérations d'expertise et les travaux, le propriétaire doit réaliser les mesures conservatoires.

### JE SUIS LOCATAIRE D'UN BIEN

#### Ai-je le droit de ne pas souscrire à une assurance habitation ?

L'assurance habitation est obligatoire pour les locataires. Le propriétaire ou le gestionnaire doit vérifier tous les ans que le locataire est assuré. En cas d'absence d'assurance, c'est un motif de résiliation du bail.

#### Quels sont les dégâts que je dois réparer ?

Le locataire doit informer le propriétaire des dégâts survenus et déclarer le sinistre à son assureur.



Contactez votre professionnel

**Imonia**

**06 90 65 51 02**

email : [hopeestate@imonia.fr](mailto:hopeestate@imonia.fr)





# IMONIA

*« Des experts qualifiés  
au service de votre copropriété »*



GESTION

SYNDIC

TRANSACTION

*Notre agence est équipée  
pour organiser les rendez-vous  
et les réunions  
en visioconférence*

hopeestate@imonia.fr

06 90 65 51 02

55, rue Caraïbes - Hope Estate

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30,  
l'après-midi sur  
rendez-vous.

[www.imonia.fr](http://www.imonia.fr)



PARTIE 4

# JE ME PRÉPARE

🔗 PAGE 48

LES PERSONNES VULNÉRABLES  
DOIVENT SE FAIRE RECENSER

🔗 PAGES 49-51

COMMENT LES PROFESSIONNELS  
DOIVENT SE PRÉPARER

🔗 PAGE 52

QUAND DEVONS-NOUS  
ARRÊTER DE TRAVAILLER ?

🔗 PAGES 53-55

LA LISTE DES COURSES :

DANS VOTRE SUPERMARCHÉ

🔗 PAGE 56

DANS VOTRE MAGASIN DE BRICOLAGE

🔗 PAGE 57

DANS VOTRE PHARMACIE

🔗 PAGES 58-59

CONSIGNES AUX PLAISANCIERS

🔗 PAGE 61

OÙ TROUVER LES INFOS ?

*cliquez sur le  
numéro de page  
pour accéder  
directement  
à l'article*



# LES PERSONNES VULNÉRABLES DOIVENT SE FAIRE RECENSER

## JE SUIS UNE PERSONNE À RISQUE, JE ME SIGNALE AUPRÈS DE LA COM

La loi française donne obligation aux maires de constituer un registre des personnes âgées, des personnes handicapées et fragiles afin de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. A Saint-Martin, ce recensement se fait également auprès du pôle social de la collectivité.

Le président de la COM doit recueillir les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui ont fait une demande. La démarche d'inscription est volontaire et la déclaration facultative.

### Les personnes concernées sont :

- Les personnes de 60 ans et plus résidant seules,
- Les personnes reconnues inaptes au travail,
- Les personnes handicapées.

La confidentialité des données est assurée par le secret professionnel qui lie les agents de la Collectivité désignés pour enregistrer et traiter ces données. La radiation de ce fichier se fait à tout moment sur simple demande.

L'inscription sur le fichier peut être faite par la personne concernée ou son représentant légal ou, éventuellement, par écrit.

### INSCRIPTIONS

Pôle Solidarité et Familles  
5 rue Léopold Mingau à Concordia

**Tel. 0590 87 61 99**



# COMMENT LES PROFESSIONNELS DOIVENT SE PRÉPARER

## LA COLLECTIVITÉ RAPPELLE LES PRINCIPALES CONSIGNES À SUIVRE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ.

### **Avis aux hôteliers, syndics de copropriétés**

La Collectivité de Saint-Martin fait appel à leur professionnalisme et leur demande de bien vouloir engager les travaux d'élagage et de coupe des végétaux en prévision d'un phénomène cyclonique. Il leur incombe de prendre toutes les mesures nécessaires avec leurs prestataires de services pour évacuer les déchets verts, encombrants et tous déchets pouvant être dangereux en cas de vents forts vers l'éco-site de Grandes Cayes.

Déchets verts, gravats, encombrants et autres détritiques déposés à proximité des abris poubelles ou en bordure de route pourraient représenter un danger pour la population.

Il est fait appel au civisme et au sens des responsabilités de toutes les personnes concernées par la mise en œuvre de ce nettoyage.

### *Pour rappel*

Les dépôts sauvages de déchets ménagers, d'encombrants et de déchets verts sont interdits par la loi (*article L. 541-3 du code de l'environnement*) et la Brigade de l'environnement est en charge de la lutte contre les incivilités : affichages sauvages, dépôts sauvages, nuisances sonores, insalubrité.

### **Avis aux professionnels du BTP**

Il est demandé en prévision d'un événement cyclonique de sécuriser tous vos chantiers (grue, conteneurs, matériels divers). Les déchets des artisans (déchets venant de chantiers tels que les gravats, carrelages, climatiseurs usagés, pots de peintures vides, etc.), des commerçants (cartons, emballages divers, etc.), doivent être impérativement évacués par les entreprises vers l'éco-site de Grandes Cayes. Selon le niveau de vigilance, il pourra être demandé de démonter certains équipements (grues, etc.)

### **Avis aux gérants de garages et mécaniciens**

En ce début de saison cyclonique, des mesures d'hygiène et de sécurité s'imposent. Le Comité d'Organisation des secours rappellent aux garagistes, mécaniciens, tôliers, que l'enlèvement aux environs de leur établissement de tous déchets métalliques pouvant être dangereusement mortels, en cas de vents forts, est un geste essentiel.

Ces mesures préventives doivent être prises dès les premières phases de vigilance dans l'éventualité du passage d'un phénomène cyclonique.

Il est fait appel au civisme et au sens des responsabilités de toutes les personnes concernées par la mise en œuvre de ce nettoyage.



## **Avis aux gérants de stations-service**

Il est porté à l'attention des propriétaires et gérants de stations-service que dès la phase de vigilance rouge, il leur appartient de procéder à la fermeture de leur établissement et à la mise hors service de tout distributeur automatique de carburants.

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, la vente d'essence en jerricane doit être limitée et ne pas dépasser les 10 litres. La sécurité publique ainsi que l'organisation du Plan Territorial de Sauvegarde relèvent de la coopération et bonne volonté de tous. La Collectivité de Saint-Martin vous remercie de votre compréhension.

## **Avis aux agences immobilières**

La Collectivité de Saint-Martin fait appel à leur professionnalisme et leur demande de bien vouloir l'aider à faire respecter la propreté de l'île. Les agences qui assurent le syndic de copropriétés, doivent faire évacuer les déchets issus de leurs activités jusqu'à l'éco-site de Grandes-Cayes Cul de Sac.

En aucun cas, la Collectivité n'intervient à l'intérieur des lotissements pour la collecte de ce type de déchets. En cas de gros dégâts causés par un mauvais temps engendrant ainsi de très grandes quantités de déchets verts ou autres, merci de faire parvenir à nos services, dans les plus brefs délais, un plan définissant un périmètre de dépôt situé à proximité du domaine public pour entreposer les déchets qui pourraient être enlevés par la Collectivité.

## **CONTACTS ET HORAIRES**

**Ecosite** : 05 90 87 25 47

Du lundi au vendredi : 06h-16h

Samedi : 06h00-12h00.

**Déchèterie** : 05 90 87 79 48

Du lundi au samedi de 10h à 18h. (Sites gratuits pour les particuliers).

**Service environnement de la  
Collectivité** : 05 90 52 27 30

Du lundi au vendredi de 8h à 15h



# PRÉPARER SA TPE EN VUE DE LA SAISON CYCLONIQUE



AVANT  
LA SAISON  
CYCLONIQUE

**Cliquez ici pour consulter  
les précautions  
qui peuvent aider à préparer  
votre petite entreprise.**

QUAND  
UNE TEMPÊTE  
APPROCHE

**Cliquez ici pour consulter  
les étapes à suivre  
pour protéger vos locaux.**

APRÈS LA  
TEMPÊTE

**Cliquez ici pour consulter  
les conseils pouvant aider  
à démarrer rapidement  
le processus de récupération.**

Source : U.S SMail Business Administration



# QUAND DEVONS-NOUS ARRÊTER DE TRAVAILLER ?

## **Rester chez soi en cas de cyclone est une évidence. Serez-vous payé ? Que dit la loi ? Éléments de réponse.**

Le salarié qui est dans l'impossibilité de se rendre au travail ou d'arriver à l'heure en raison d'une intempérie ne peut pas être sanctionné par son employeur. C'est le cas par exemple en cas d'impraticabilité des routes suite à des inondations. On parle alors de force majeure. Toutefois le salarié doit le prouver et être de bonne foi. Il doit montrer qu'il n'avait aucun moyen pour venir travailler (pas de transport en commun, etc.). De même, s'il ne peut faire garder son enfant et que les écoles sont fermées, il peut rester chez lui. Par contre il est tenu d'en informer son employeur.

L'employeur n'est pas obligé de rémunérer le temps d'absence du salarié qui n'a pas pu venir travailler dans les conditions citées précédemment, sauf convention ou accord collectif plus favorable. Il est aussi possible pour le salarié de poser un jour de congé.

À l'approche du cyclone, la mesure sera donnée par la préfecture de rentrer chez soi (vigilance rouge). Les employeurs doivent alors libérer leurs salariés afin que ceux-ci soient chez eux au moment du passage en vigilance violette (confinement).

Pour compenser les heures non travaillées, le salarié pourra poser un jour de congé ou, selon le code de travail récupérer ces heures.

Au lendemain du cyclone, si un salarié décide de rester chez lui pour nettoyer sa maison, il devra prendre des congés.

### **CONGÉ CATASTROPHE NATURELLE**

Un salarié peut décider de se mettre en congé pour aider les autres, c'est ce que l'on appelle un congé catastrophe naturelle. Ce type de congé a pour objet de participer aux activités d'organismes apportant une aide aux victimes de catastrophes naturelles. Il n'a pas pour but de remettre en état son habitation ou celle de voisin.

En l'absence de convention collective ou d'accord collectif, ou de convention ou accord de branche, la durée maximale du congé est de 20 jours par an.

La durée du congé ne peut pas être imputée sur la durée du congé payé annuel. L'employeur peut refuser d'accorder le congé pour catastrophe naturelle s'il estime qu'il sera préjudiciable à la bonne marche de son entreprise.

## *A savoir*

Pour les salariés du BTP, le code du travail prévoit des dispositions particulières en cas d'intempéries.

L'arrêt du travail en cas d'intempéries est décidé par l'entrepreneur ou par son représentant sur le chantier après consultation des délégués du personnel. Le code du travail indique aussi que des indemnités doivent être versées au salarié.



Cette liste comporte les principaux types de produits à avoir chez soi à l'approche d'un cyclone. Privilégiez des produits qui se conservent longtemps et au sec. Attention aux produits surgelés car en cas de coupure d'électricité durant plusieurs jours, vous perdrez votre stock.

## DENRÉES ALIMENTAIRES

- Eau minérale pour 15 jours (1 bouteille / Jour / Pers.)
- Barres énergétiques
- Lait en poudre en boîte
- Produits laitiers UHT
- Plats cuisinés en conserve
- Viande et poisson en conserve
- Légumes secs
- Riz / Pâtes
- Biscuits en boîte
  - Fruits secs
  - Huile
  - Sel, poivre, sucre
  - Nourriture pour bébé
  - Nourriture pour animaux



## USTENSILES DE CUISINE

- Briquet + allumettes (à protéger dans un sac plastique)
- Ouvre-boîte, ouvre bouteille, tire-bouchon
- Une grande casserole
- Glacière
- Couteau de poche multifonction
- Assiettes et gobelets en plastique réutilisable + couverts
- Réchaud à gaz + recharges à gaz (si vous avez une cuisinière électrique)



## MÉNAGER

- Serpillières + seaux
- Balais raclette
- Eponges
- Désinfectant ménager
- Détergent vaisselle
- Sacs poubelle
- Bougies
- Lampe de poche ou lampe sans pile à manivelle (dynamo)
  - Piles / scotch
- Marteau, pinces, vis, clous
- Eau de javel (sans détergent) ou pastilles de chlore (pour désinfection)



## HYGIÈNE, SECOURS

- Papier hygiénique
- Papier essuie-tout
- Serviettes hygiéniques
- Une trousse de secours
- Solution anti-bactérienne
- Mouchoirs jetables
- Un nécessaire pour bébé



La liste des courses vous est offerte par

**SUPER U**



*C'est la saison cyclonique :  
N'attendez pas le dernier moment !*

*Faites vos courses chez*

**SUPER U**

*Votre chariot  
cyclonique*



Visuels non contractuels. Dans la limite des stocks disponibles.

**HOWELL CENTER - 0590 29 54 32 - HOPE ESTATE - TÉL 0590 52 23 60**  
**OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI ET JOURS FÉRIÉS DE 8H À 20H**  
**DIMANCHE DE 8H À 12H45**

**U Commerçants autrement**

**Au Pain Gourmand**  
PAIN - PÂTISSERIE - VIENNOISERIE

**vosre boulangerie  
à Howell Center  
toujours à  
vosre service !**

«POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTTER ENTRE LES REPAS». [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)



# SUPER

*Howell Center - Hope Estate*

*Imprimez cette liste et cochez  vos achats*

## **ALIMENTAIRE :**

- Eau de source plate
- Lait 1/2 écrémé 1 L
- Lait écrémé poudre
- Barres céréales
- Cassoulet\*
- Haricots verts\*
- Huile de tournesol
- Pâtes alimentaires
- Maquereaux\*
- Thon\*
- Compote
- Ravioli bolognaise\*
- Riz long basmati
- Sardines à l'huile tournesol\*
- Saucisses lentilles\*
- Sel fin
- Goûter rond fourré chocolat
- Petit beurre
- Sucre en poudre
- Croquettes chat - chien

## **BAZAR :**

- Allumettes
- Assiettes
- Balai multi-usages
- Bougies chauffe plat
- Brosse à laver
- Cartouche gaz

- Chlore rapide
- Coffret de vis
- Désinfectant multi usage
- Eau de javel
- Emballer havane
- Ensemble pelle et balayette
- Faitout acier
- Gobelets
- Ensemble sceau et grille essoreuse
- Lampe torche waterproof
- Liquide Vaisselle
- Manche métal gaine
- Marteau
- Ouvre-boîte
- Pile
- Pince multiprise
- Raclette sol
- Serpillère écrue
- Tampon/éponge

## **HYGIÈNE :**

- Coton
- Essuie-tout compact
- Lait toilette
- Mouchoirs papier
- Papier toilette
- Serviettes maxi nuit

*Liste non exhaustive  
\*en conserve ou en boîte*



Cette liste comporte les principaux types de produits à avoir chez soi à l'approche d'un cyclone.

## BRICOLAGE

- Piles / scotch
- Marteau, pinces
- Vis, clous
- Bâches plastiques et sangles (pour protéger les meubles)
- Planches ou feuilles de contreplaqué



## USTENSILES DE CUISINE

- Briquet + allumettes à protéger dans un sac plastique
- Couteau de poche
- Une grande casserole
- Glacière
- Assiettes et gobelets en plastique réutilisable + couverts
- Réchaud à gaz + recharges à gaz (si vous avez une cuisinière électrique)



## MÉNAGER

- Serpillières + seaux
- Balais raclette
- Eponges
- Désinfectant ménager
- Détergent vaisselle
- Sacs poubelle
- Lampe de poche / torche ou lampe sans pile à manivelle (dynamo)
- Bougies
- Eau de javel (sans détergent) ou pastilles de chlore (pour désinfection)
- Récepteur radio à pile
- Jerricans alimentaires (pour stocker de l'eau)



## HYGIÈNE, SECOURS

- Papier essuie-tout



instructions in English [click here](#)





## Les médicaments essentiels, sans ordonnance :

- Paracétamol, la forme que l'on peut prendre sans eau est idéale
- Spray désinfectant genre bisontine. Préférez la forme spray qui est plus hygiénique et plus pratique.
- Une boîte de traitement symptomatique de la diarrhée aiguë chez l'enfant et l'adulte
- Deux ou trois bandes en rouleau
- Quelques doses de sérum physiologique pour nettoyer les yeux ou les petites blessures
- Un flacon de gel désinfectant pour les mains, ce qui permet d'économiser l'eau si les mains sont sales et ont besoin d'être désinfectées
- Compresses stériles à stocker dans un sac à congélation pour les préserver de l'humidité
- Sparadrap
- Ciseaux

## Bon à savoir stockage d'eau potable

Il est recommandé de stocker des packs d'eau potable pour la cuisine et pour boire, mais il est aussi intéressant d'avoir quelques pastilles désinfectantes pour l'eau si on doit utiliser l'eau du robinet pour boire ou pour cuisiner juste après le cyclone.



## Bon à savoir : ne pas se baigner dans la mer

Il est fortement déconseillé de se baigner dans la mer les jours suivant le passage d'un cyclone car les lagons/étangs auront été ouverts pour se déverser dans la mer. Contenant notamment des eaux d'égouts, la mer et le sable peuvent être contaminés par toutes sortes de bactéries. Les eaux de pluies peuvent aussi entraîner des déchets dans la mer.



# CONSIGNES AUX PLAISANCIERS



## « L'endroit le plus sûr est sur terre et non pas sur bateau »

Le CROSS recommande à tous les plaisanciers d'être particulièrement vigilants en période cyclonique et d'être attentif à toute évolution météorologique.

À l'approche d'une tempête tropicale ou d'un cyclone, la meilleure des recommandations est d'amarer solidement son navire et d'aller se mettre à l'abri à terre.

«Un bateau ne représente pas un lieu de refuge sûr pour se protéger. Lors de la tempête, aucun moyen de sauvetage ne pourra sortir afin de mettre à l'abri les éventuels navires et leurs occupants qui viendraient se briser sur la terre.

Rester en mer à l'approche de phénomènes météorologiques inquiétants revient à se mettre en danger soi-même et les éventuelles personnes qui seraient susceptibles de venir vous aider», insiste le CROSS. À Saint-Martin, des abris sont proposés dans différents secteurs en partie française ([cliquez ici pour consulter la liste](#)).

### Conseils et choses à prévoir pour préparer le navire à subir un cyclone :

- Se tenir régulièrement informé de l'évolution des conditions météorologiques ;
- Dès le déclenchement des alertes cycloniques, s'assurer que les dispositions nécessaires peuvent être mises en œuvre rapidement ;
- Si le navire doit être maintenu au mouillage, prévoir un abri adapté suffisamment tôt et choisi en fonction des caractéristiques du navire ;
- Vérifier l'état des lignes de mouillage et des amarres, les renforcer et prévoir éventuellement leur remplacement. Armer le navire en configuration cyclonique (annexe rangée, voiles dégréées...);
- Penser à tirer à terre les petites embarcations et à les lester ;
- Informer les proches de toutes initiatives durant une alerte cyclonique ;
- En cas d'absence lors d'une alerte cyclonique, prévoir que ces mêmes mesures puissent être prises par une personne désignée à l'avance ;
- Considérer qu'en cas d'alerte cyclonique les moyens de sauvetage ne sont plus disponibles et que l'on ne peut inconsidérément risquer la vie des sauveteurs. **Ne donc pas rester sur le bateau au mouillage pendant l'alerte cyclonique.**



## Interdiction de mouillage en cas de d'alerte cyclonique

**En cas d'événement, le président de la Collectivité prendra un arrêté afin d'interdire le mouillage en partie française. Rappel des règles.**

- 1- Dès l'annonce d'une **vigilance orange** par les autorités compétentes, les propriétaires ou gardiens de navire ou de tout autre bien situé sur le domaine public maritime, qui ne peuvent pas mettre en sécurité les bateaux, devront leur faire quitter la zone et les mettre à l'abri. Il est précisé que le lagon n'est pas considéré comme un abri.
- 2- A l'annonce d'une **vigilance violette** stipulant le confinement, tout mouvement sera strictement interdit sur le domaine public.
- 3- Dès le retour de la **vigilance verte** annonçant la fin de l'événement, les plaisanciers pourront regagner le domaine maritime.

La COM indique que les propriétaires ou gardiens de bateaux qui n'auront pas respecté les trois règles citées ci-dessus, seront tenus comme seuls responsables des dommages survenus sur leurs navires, causés à d'autres biens ainsi qu'aux aménagements du domaine public et portuaire.

*Tout usager et tout capitaine doit obligatoirement s'identifier et s'enregistrer auprès de l'autorité portuaire dès lors qu'il intègre les limites administratives du port de Saint-Martin à savoir les baies de Marigot, Galisbay, Cul de Sac, Grand Case et le lagon de Simpson Bay.*



# POUR DÉCLENCHER DES SECOURS EN MER

## APPELEZ LE CROSS



Depuis le littoral

# TÉLÉPHONE N°196

APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE OU UN PORTABLE

En mer

# RADIO VHF CANAL 16

DEMANDEZ LE CROSS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable  
et de l'Énergie



# OÙ TROUVER LES INFOS ?

**Dès le 1<sup>er</sup> juin, une météo des cyclones est diffusée. Plusieurs médias et sites internet relaient au quotidien ces informations météorologiques, qu'il y ait ou non un cyclone. Voici une liste des principaux.**

## 📍 MÉTÉO FRANCE



Le site de Météo France Antilles-Guyane possède un onglet spécifique « cyclone ». Il est possible de suivre la formation et la trajectoire des phénomènes sur une carte. Des images satellites et radar sont actualisées plusieurs fois dans la journée.

Officiellement, il est le seul site de référence selon les autorités.

**[SITE INTERNET ICI](#)**

## 📍 PRÉFECTURE ET COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

PRÉFECTURE  
COLLECTIVITÉ

Les deux institutions relaient les informations sur leur site internet et leur page Facebook.

A noter que c'est le préfet qui, avec les informations recueillies auprès des prévisionnistes, décide des alertes mais c'est Météo France qui les communiquent.

**[SITE INTERNET PRÉFECTURE ICI](#)**  
**[SITE INTERNET COLLECTIVITÉ ICI](#)**

## 📍 NATIONAL HURRICANE CENTER



Au niveau international, le site de référence est celui du NHC, le national hurricane center. Lorsqu'un phénomène est formé, le site actualise trois fois par jour ses informations (8h-14h et 20h), voire plus souvent en cas de cyclone.

Il estime les probabilités d'évolution du phénomène et sa trajectoire. Ses informations sont reprises par les autres médias. Le site est uniquement en langue anglaise (**[CLIQUEZ ICI](#)**).

## 📍 SXM CYCLONE



Les Saint-Martinois ont l'habitude de suivre l'actualité des cyclones sur SXM Cyclone, un site internet qui relaie les informations.

**[SITE INTERNET ICI](#)**

## 📍 MEDIAS LOCAUX

Les médias locaux, dont [Souliga Post.com](http://SouligaPost.com) relaient également les informations officielles.

**La fréquence d'urgence pour écouter les informations officielles est 91.1 sur la FM. Elle fonctionnera dès lors que plus aucune radio ne pourra émettre.**

Magazine digital gratuit réalisé et édité par Soualiga Editions - 812 809 259.

soualigapost@gmail.com - 0590 51 13 73

Directrice de publication : Estelle Gasnet - Graphisme : Angélique Roy

Crédit photos : COM, NHC, Pixabay



SAISON CYCLONIQUE 2021

# PRÉPAREZ-VOUS

AVEC



**CADISCO**

ET



**CADISmarket**



## 1 ACHETEZ VOTRE KIT CYCLONIQUE

Retrouvez notre kit cyclonique dans nos **magasins** et sur **cadismarket.com**



## 2 REMPLISSEZ VOS VEHICULES

Visitez l'une de nos **4 stations-services** :  
Baie Nettle - Sandy Ground  
Baie Orientale - Marigot



## 3 PRÉVOYEZ VOS LIVRAISONS CARBURANT

Contactez notre service de **livraison** au **06.90.22.00.10** ou **livraisons@cadisco.com**



**CADISmarket**

BAIENETTLÉ | OPEN 24/7 🚗

SANDYGROUND | OPEN 7AM-8PM 🚗 ⚓

BAIEORIENTALE | OPEN 24/7 🚗

MARIGOT | OPEN 24/7 🚗

BAIENETTLÉ | OPEN 7AM-8PM

SANDYGROUND | OPEN 7AM-8PM

BAIEORIENTALE | OPEN 7AM-8PM

MARIGOT | OPEN 7AM-8PM